



OPEN UP : Engager les professionnels de l'éducation formelle et non-formelle dans l'inclusion des jeunes porteurs de troubles sensoriels,

Un projet soutenu par le programme Erasmus +

Référence du projet : 2020-1-FR01-KA201-080130

PROGRAMME DE FORMATION
« PERSONNES RESSOURCE(S) TROUBLES SENSORIELS »

Version 2.1

Titre	IO2 – PROGRAMME DE FORMATION Version 2.1
Délivré le	22/07/2022
Auteurs	David Lorenz (VB), Pierre Vasseur, Marie Owczarek, Marie Dutertre, Florence Salin, Gwenaël Quenehen et Aurélie Serlet (LVA) Tea Domin (HSGN) Elena Xení, Andreas Georgiou (INNOVADE) Daniel Roig, Eduardo Linares (ITC) Jacques Bermont, Maryse Leleu (OLY)
Contributeurs	Tous les partenaires
Nombre de pages	61

Elaboré par:



Table des matières

INTRODUCTION	5
AVANT-PROPOS.....	5
LE PROGRAMME DE FORMATION	6
LA MATRICE DES COMPETENCES OPEN UP	8
VUE D'ENSEMBLE DES MODULES DE FORMATION	9
MODULE 1 – INTRODUCTION A L'ÉDUCATION INCLUSIVE.....	10
MODULE 2 – EVALUATION DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS.....	11
MODULE 3 – MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES.....	12
MODULE 4 – LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT.....	13
MODULE 5 – COMMUNICATION	14
MODULE 6 – SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT A L'EDUCATION INCLUSIVE.....	15
APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA FORMATION OPEN UP	16
INTRODUCTION À LA FORMATION OPEN UP	17
APERÇU DU MODULE	17
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	17
STRUCTURE DES CONTENUS	17
CORPS PRINCIPAL	17
ÉVALUATION.....	18
MODULE 1 – INTRODUCTION A L'ÉDUCATION INCLUSIVE.....	19
APERÇU DU MODULE	19
SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	19
STRUCTURE DES CONTENUS	20
CORPS PRINCIPAL	21
MODULE 2 - EVALUATION DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS	26
APERÇU DU MODULE	26
SUPPORTS PEDAGOGIQUES	26
STRUCTURE DES CONTENUS	26
CORPS PRINCIPAL	27
MODULE 3 – MISE EN OEUVRE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES.....	30
APERÇU DU MODULE	30

SUPPORTS PEDAGOGIQUES	30
STRUCTURE DES CONTENUS	30
CORPS PRINCIPAL	32
MODULE 4 – LES STRUCTURES D’ACCOMPAGNEMENT	39
APERCU DU MODULE	39
SUPPORTS PEDAGOGIQUES	39
STRUCTURE DES CONTENUS	40
CORPS PRINCIPAL	41
MODULE 5 - COMMUNICATION	46
APERCU DU MODULE	46
SUPPORTS PEDAGOGIQUE	46
STRUCTURE DES CONTENUS	46
CORPS PRINCIPAL	47
MODULE 6 – SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT A L’EDUCATION INCLUSIVE.....	50
APERCU DU MODULE	50
SUPPORTS PEDAGOGIQUE	50
STRUCTURE DES CONTENUS	51
CORPS PRINCIPAL	52
SOURCES ET RÉFÉRENCES.....	56
LISTE DES ANNEXES	61
ANNEXE 1.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL.....	61
ANNEXE 2.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL.....	61
ANNEXE 3.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL.....	61
ANNEXE 3.2 – CHECKLIST HANDOUT FOR LEARNING ACTIVITY 1.2	61
ANNEXE 4.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL – UNITÉ 1.....	61
ANNEXE 4.2 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL – UNITÉ 2.....	61
ANNEXE 5.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL.....	61
ANNEXE 6.1 - POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL	61
ANNEXE 6.2 – EXEMPLES D’ACTIVITÉS DE BRISE-GLACE.....	61
ANNEXE 7.1 – FORMATION OPEN UP Guide d’évaluation	61



INTRODUCTION

AVANT-PROPOS

Le contexte du projet :

L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive déclare que « *la vision ultime des systèmes éducatifs inclusifs est de garantir que tous les apprenants de tout âge bénéficient d'opportunités éducatives significatives et de haute qualité dans leur communauté locale, aux côtés de leurs amis et pairs* »¹. Cela inclut les jeunes à besoins éducatifs particuliers, population dans laquelle nous retrouvons les jeunes porteurs de handicaps sensoriels.

Dans la continuité de la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées 2010-2020, les écoles et les organisations de jeunesse européennes font face au défi d'inclure un nombre croissant de jeunes en situation de handicap dans le milieu ordinaire. Cependant, les systèmes éducatifs actuels n'offrent que trop peu d'adaptations permettant aux jeunes porteurs de troubles sensoriels d'y évoluer dans de bonnes conditions. Les enseignants spécialisés existent mais de nombreux enseignants du milieu ordinaire ne sont pas assez formés pour accompagner des élèves porteurs de troubles sensoriels et ne sentent pour la plupart pas prêt à les inclure parmi les autres élèves. De même, de nombreux professionnels de jeunesse travaillant d'éducation non-formelle ou « populaire » (ex. les associations) manquent de méthode pour inclure ce groupe cible dans des activités où ils pourraient participer si ces professionnels y étaient préparés.

L'objectif principal du projet :

« Open up : engager les professionnels de l'éducation formelle et non-formelle dans l'inclusion des jeunes porteurs de troubles sensoriels » est un projet d'innovation sociale ayant pour objectif de développer les capacités des professionnels pour assurer une éducation inclusive de qualité (y compris éducation formelle et non-formelle) pour les jeunes porteurs de troubles auditifs et visuels.

Le programme de formation :

Dans ce cadre, la 2^e production intellectuelle (IO2)² de ce projet consiste en un programme de formation, créé selon une approche ascendante et d'éducation non-formelle afin de s'assurer que cette nouvelle formation réponde aux besoins pédagogiques des apprenants. Ce programme de formation est à destination du formateur. Il se présente sous la forme d'une feuille de route ou d'un plan détaillé pour délivrer chaque session de formation aux apprenants. Il a été créé pour répondre aux besoins des futurs apprenants « personnes ressource(s) troubles sensoriels » :

- a. Comprendre les besoins éducatifs particulier des jeunes aveugles et malvoyants et des jeunes sourds et malentendants ;
- b. Maîtriser la théorie et le rôle spécifique de personne ressource(s) troubles sensoriels ;

¹ Voir le site internet de [L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive](#)

² Le projet Open up est un projet dit de « partenariat stratégique » soutenu par le programme Erasmus+. Les « Production intellectuelle », en anglais *Intellectual Output* (IO) désignent les outils réalisés par les partenaires du projet. Chacun de ces outils est numéroté.

- c. Etre capable de repérer signes d'une possible déficience visuelle ou auditive chez le jeune, de conseiller et de rediriger les parents vers les professionnels et les services de santé adaptés ;
- d. Etre capable d'utiliser des outils pratiques pour adapter leur environnement ;
- e. Etre capable d'adapter sa communication pour répondre aux besoins spécifiques de ces jeunes
- f. Etre capable de (ré)adapter cette série d'outils et de méthodes à leur propre contexte.

Pour cela, une approche ascendante a été mise en œuvre pour co-développer ce programme de formation. Des comités locaux d'experts en troubles sensoriels et en éducation inclusive ont été créés dans chaque pays concerné par le projet. Cela a permis de collecter des bonnes pratiques et de recevoir des retours pour :

- a. Définir les besoins des formateurs (du personnel éducatif) ;
- b. Définir les besoins des apprenants ;
- c. Faire des propositions concrètes sur les compétences et les unités d'apprentissage attendues pour couvrir les besoins des identifiés ;
- d. Définir et décrire les acquis d'apprentissage en termes de savoirs, d'aptitudes, de responsabilités et d'autonomie ;
- e. Lister les conditions d'apprentissage sous une formation « classique » en présentiel et en e-learning de manière à diffuser au plus grand nombre le contenu pédagogique sur la personne ressource(s) troubles sensoriels.

Ces comités locaux d'experts étaient notamment constitués de professionnels du secteur social et médico-social, de l'Education nationale et de formateurs. Leur rapport d'analyse est détaillé en Annexe 1.0 et ses conclusions sont résumées dans la section suivante intitulée LA MATRICE DES COMPETENCES OPEN UP.

LE PROGRAMME DE FORMATION

Ce programme de formation Open up comprend une MATRICE DES COMPETENCES, une description détaillée de chaque MODULE DE FORMATION, une liste de REFERENCE et une LISTE D'ANNEXES.

Chaque MODULE se décline selon la même structure :

- Un APERÇU DU MODULE : description claire et concise du thème principal et des objectifs du module ;
- Les SUPPORTS PEDAGOGIQUES : ressources pédagogiques (certaines traduites en français, mais des liens renvoient à des sources uniquement en anglais) que le formateur peut sélectionner et utiliser pour animer ses sessions et atteindre les objectifs de la formation ;
 - Les IMPRIMES : manuels, photocopiés, etc.
 - Les DOCUMENTS AUDIO : podcasts, etc.
 - Les supports VISUELS : objets, images, transparents, diapos, etc.
 - Les supports AUDIOVISUELS : films et vidéos, etc.

- Les supports DIGITAUX ET INTERACTIFS : infographies, etc.
- La STRUCTURE DES CONTENUS : donne les contours de chaque unité, sous-unité et activités d'apprentissage prévues pour les apprenants. Cela inclut leurs durées et une liste de fournitures à avoir pour pouvoir animer chaque sous-unité ou activité pédagogique ;
- Le CORPS PRINCIPAL : une description détaillée des différentes unités, sous-unités et activités pédagogiques. Cela inclut des conseils et explications claires et précises sur chaque module.

L'ÉVALUATION : des exercices d'évaluation des connaissances sont prévus pour chaque module et ils sont consultables en Annexe 7.1.

LA MATRICE DES COMPETENCES OPEN UP

La matrice des compétences est un document permettant de fixer l'étendue et des acquis d'apprentissage attendus de la part des apprenants après avoir complété **le programme de formation Open up (IO2)**. Pour rappel, les apprenants ciblés dans le cadre de cette formation sont les professionnels de l'éducation formelle et non-formelle souhaitant agir en tant que « personne(s) ressources troubles sensoriels ».

Ce document résulte de l'analyse des résultats obtenus lors d'une consultation d'experts des troubles sensoriels et de l'éducation inclusive dans 5 régions européennes différentes. Cette méthode ascendante constituait le point de départ pour le développement du contenu pédagogique de ce programme de formation (voir Annexe 1.0).

Afin de rendre son niveau de qualification de manière la plus transparente et transposable possible dans différents pays européens, cette matrice des compétences est basée sur le système européen de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels plus connu sous le sigle ECVET³. Ainsi, cette matrice décrit ses acquis d'apprentissage attendus en se basant sur les éléments descriptifs du Cadre européen des certifications (CEC), également connu sous le sigle EQF⁴, c.à.d. : savoirs, aptitudes, responsabilité et autonomie.

Cette formation des personnes ressource(s) compte au total **18.5 heures de formation** (3h15 + 2h30 + 3h15 + 3h15 + 3h15 + 3h) ; elle est organisée en SIX (6) unités d'acquis d'apprentissage, correspondant à approx. **0,9 POINTS ECVET**.

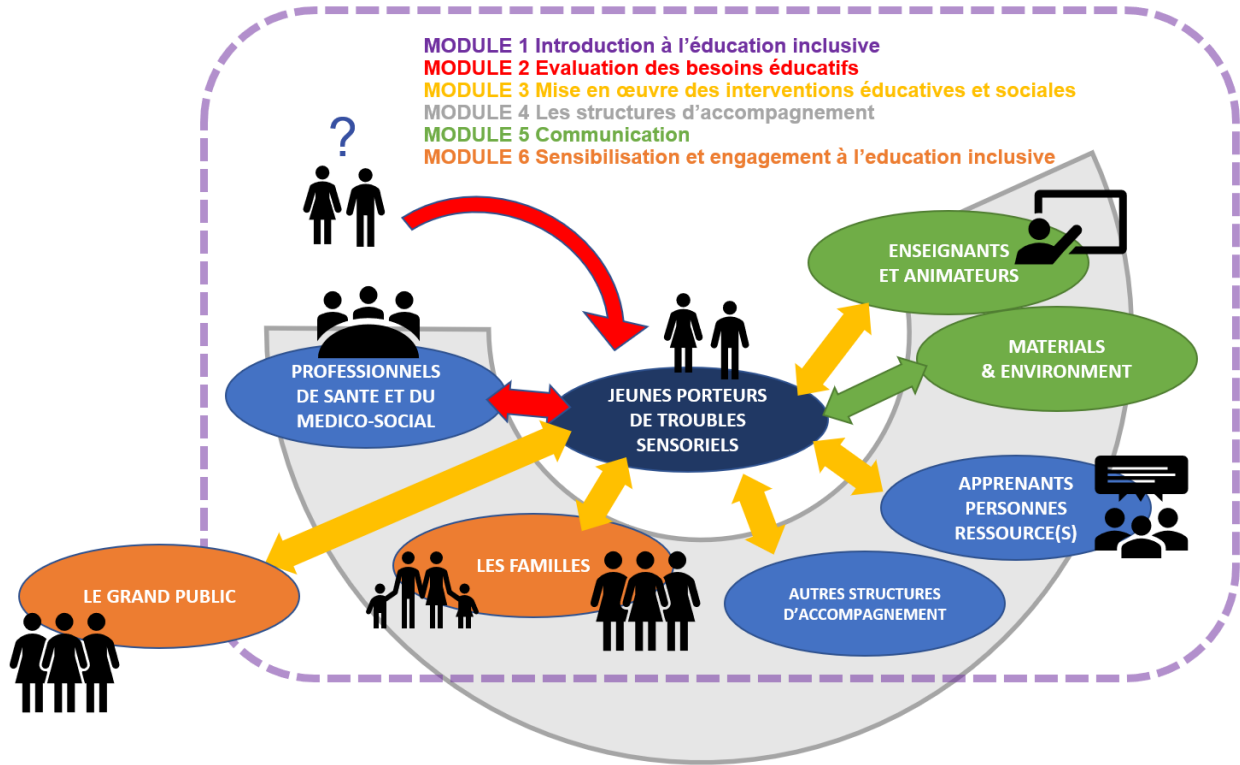
Le niveau CEC de cette formation est le niveau 4.

Niveau CEC	Savoirs	Aptitudes	Responsabilité et autonomie
Niveau 4	Savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	Gérer soi-même son travail dans la limite de consignes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer Superviser le travail habituel d'autres personnes, en assumant certaines responsabilités en matière d'évaluation et d'amélioration des activités liées au travail ou aux études

³ Voir [The European Credit system for Vocational Education and Training \(ECVET\)](#), Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (Commission européenne, 2021)

⁴ Le [Cadre européen des certifications \(CEC\)](#), en anglais *European Qualification Framework (EQF)*, est une base de données créée par l'Union européenne pour favoriser la comparaison des formations et des diplômes entre Etats membres.

VUE D'ENSEMBLE DES MODULES DE FORMATION



* Mise en garde : vous remarquerez certainement plusieurs concepts répétés dans plusieurs modules différents. Cela s'explique par leur importance et les différents biais ou approches par lesquels ils sont abordés.

MODULE 1 – INTRODUCTION A L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Objectifs

Ce module servira d'introduction à la notion et aux grands principes de l'éducation inclusive. Il insistera sur l'importance de promouvoir l'accès à l'éducation pour tous et de lutter contre toutes formes d'exclusion, notamment pour les jeunes porteurs de troubles sensoriels. L'apprenant pourra s'imprégner de techniques d'enseignement et de pratiques pédagogiques inclusives fondées les facteurs sociaux et culturels de la discrimination positive. Ces qualités correspondent au socle sur lequel le profil de « personne ressource(s) » a été construit.

Acquis d'apprentissage

SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances générales sur l'éducation inclusive, l'égalité des chances en matière d'éducation et la promotion de la diversité- Panorama de l'éducation inclusive dans l'UE- Savoir interagir avec des aveugles et des sourds dans des environnements d'éducation formelle et non-formelle- La personne ressource(s) : son rôle, ses compétences et ses missions- Les principes d'enseignement et d'apprentissage : stratégies et méthodes dans le contexte de l'éducation inclusive
APTITUDES	<ul style="list-style-type: none">- Identifier une configuration d'éducation inclusive et intégrée- Identifier les freins à l'éducation et à la participation- Analyser la discrimination (positive) et les facteurs générant les stéréotypes (culturels, etc.)- Définir les besoins, le rôle, les compétences et les missions de la « personne ressource(s) »- (Dé)construire les schèmes de pensée entre les apprenants et l'éducation inclusive
RESPONSIBILITÉ ET AUTONOMIE	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer l'environnement pédagogique et l'inclusion des jeunes en situation de handicap ; et proposer d'actions pour améliorer leur situation- Identifier les freins à l'inclusion et proposer des stratégies pour réduire leur impact- Elever les consciences parmi les professionnels et les accompagner pour intégrer le rôle de « personne ressource(s) »

MODULE 2 – EVALUATION DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Objectifs

Ce module est une approche initiale pour développer la capacité des apprenants à identifier les signaux d’alerte pouvant être causés par des troubles sensoriels. Cela inclut notamment les capacités suivantes :

- Agir directement avec la personne porteuse de auditifs ou visuels
- Conseiller les collègues travaillant avec un même jeune
- Orienter les familles vers d’autres professionnels de santé habilités à porter un diagnostic et proposer un suivi adapté

Acquis d’apprentissage

SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances générales sur les troubles auditifs et visuels- Typologie des jeunes à besoins éducatifs particuliers (BEP), en particulier les jeunes porteurs de troubles sensoriels- Techniques de base pour identifier les troubles auditifs et visuels- Troubles de l’apprentissage, de la communication et les BEP causés par les troubles sensoriels
APTITUDES	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à analyser les caractéristiques culturelles et psychosociales des jeunes porteurs de troubles sensoriels- Savoir distinguer les caractéristiques de l’environnement éducatif des jeunes porteurs de troubles sensoriels- Savoir reconnaître les signaux d’alerte causés par les troubles auditifs et visuels- Savoir reconnaître les troubles de l’apprentissage, de la communication et les BEP (évaluation) causés par les troubles visuels et auditifs- Savoir évaluer et mettre en œuvre des techniques des techniques d’accompagnement adaptée aux jeunes à BEP causés par les troubles visuels et auditifs
RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE	<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître un jeune à BEP causés par des troubles auditifs ou visuels- Identifier la différence entre les troubles auditifs ou visuels- Comprendre comment accompagner une jeune à BEP causés par des troubles auditifs ou visuels

MODULE 3 – MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES

Objectifs

Mettre en œuvre des programmes d'intervention en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées aux jeunes porteurs de troubles sensoriels. Elaborer, sélectionner et adapter les supports et les ressources pédagogiques, y compris via l'apprentissage amélioré par les technologies.

Acquis d'apprentissage

<p>SAVOIRS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'environnement éducatif pour les jeunes porteurs de troubles sensoriels - Préparer, sélectionner et adapter les supports pédagogiques pour les jeunes porteurs de troubles sensoriels - L'apprentissage amélioré par les technologies : bonnes pratiques, méthodes et outils pédagogiques - Les opportunités de formation initiale / continue dans le domaine de l'éducation inclusive - S'approprier de la littérature spécialisée et/ou scientifique et mise en pratique de travaux de recherche
<p>APTITUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à créer un environnement d'apprentissage inclusif - Capacité à préparer, sélectionner et adapter des supports pédagogiques adaptés aux jeunes porteurs de troubles sensoriels - Maîtrise de l'utilisation de ressources éducatives spécifiques, de technologies et de logiciels adaptés, etc.
<p>RESPONSIBILITÉ ET AUTONOMIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'environnement pédagogique, créer et proposer un plan d'agencement et d'optimisation de l'espace pour le jeune porteur de troubles sensoriels - Détecter les adaptations possibles pouvant être mises en œuvre (y compris les technologies) pouvant faciliter le quotidien de l'enseignant, du jeune et de sa famille - Collaborer avec les autres enseignants pour évaluer, préparer et adapter les supports pédagogiques

MODULE 4 – LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

Objectifs

Développer des techniques de leadership, de collaboration, de planification, de supervision et de communication pour des groupes évoluant dans un contexte professionnel. Faciliter l'organisation et la coordination de travail en équipe.

Acquis d'apprentissage

SAVOIRS	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir l'éducation inclusive au niveau institutionnel- Les professionnels engagés dans l'éducation inclusive, leurs types de collaboration et les modèles organisationnels- Les programmes d'adaptation et d'intervention individualisés
APTITUDES	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à conseiller et à collaborer avec d'autres professionnels de l'éducation pour le développement de programmes d'adaptations et d'intervention individualisés- Capacité à planifier, mettre en œuvre et à évaluer des interventions éducatives et des programmes d'adaptations- Capacité à suivre l'évolution du processus d'apprentissage des jeunes porteurs de troubles sensoriels, en coordination avec d'autres professionnels de l'éducation
RESPONSABILITÉ ET AUTONOME	<ul style="list-style-type: none">- Analyser l'environnement du jeune, détecter les structures d'accompagnement et soutenir le corps enseignant dans des interventions éducatives et des programmes d'adaptations- Collaborer avec les enseignants et les structures d'accompagnement dans la planification et la mise en œuvre de projets inclusifs- Soutenir la communauté éducative dans la mise en œuvre de stratégies visant à favoriser l'éducation inclusive

MODULE 5 – COMMUNICATION

Objectifs

Développer la capacité des professionnels à renforcer la communication avec des jeunes porteurs de troubles sensoriels, être capable de sélectionner et d'utiliser les dispositifs, les techniques et les outils adaptés aux besoins et aux caractéristiques de leurs usagers.

Acquis d'apprentissage

<p>SAVOIR</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les bases de la communication orale et écrite - Les systèmes de soutien spécifiques à la communication avec des jeunes porteurs de troubles auditifs et visuels - Sélection des critères des systèmes de soutien à la communication et des ressources adaptées aux jeunes porteurs de troubles auditifs et visuels - Elaboration et adaptation de textes écrits adaptés aux jeunes porteurs de troubles auditifs et visuels - Les systèmes de communication alternative et augmentative et autres moyens de soutien à la communication orale - Résolution de problèmes de communication
<p>APTITUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'expression orale et écrite en utilisant différentes techniques de communication - Maîtrise de la transmission d'information, d'idées, de problèmes et de solutions aussi bien pour des publics spécialisés que pour des non-initiés - Capacité à analyser et reconnaître les besoins spécifiques de communication des jeunes porteurs de troubles auditifs et visuels - Capacité à analyser l'environnement communicatif, à identifier les freins et les facteurs facilitant la communication - Capacité à sélectionner et utiliser les dispositifs de soutien et les autres ressources facilitant la communication
<p>RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l'environnement pédagogique du jeune porteur de troubles sensoriels, créer, planifier et proposer des actions permettant de réduire les problèmes de communication - Elever les consciences au sein de la communauté éducative sur l'importance de la communication pour les jeunes porteurs de troubles sensoriels - Collaborer et orienter les enseignants dans l'évaluation, la sélection et l'adaptation des supports et des aides techniques pour l'amélioration de la communication

MODULE 6 – SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT A L'EDUCATION INCLUSIVE

Objectifs

Développer les compétences et maîtriser les principales techniques et méthodes de communication sociale, identifier son impact potentiel et ses limites, dans une démarche de conseil et de sensibilisation des individus et des principales parties-prenantes, des groupes et des institutions influençant le quotidien des jeunes porteurs de troubles sensoriels.

Acquis d'apprentissage

<p>SAVOIRS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une rencontre entre des jeunes avec et sans troubles sensoriels pour qu'ils puissent passer du temps ensemble sur un projet inclusif - Elaborer un programme d'accueil adapté aux jeunes porteurs de troubles sensoriels et leurs familles - Proposer et mettre en place des actions et projets inclusifs dans des environnements d'éducation formelle et non-formelle - Promouvoir la participation active de personnes de divers origines sociales sur un projet commun
<p>APTITUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier les freins et les facteurs facilitant le développement d'actions sociales - Capacité à sensibiliser et conseiller sur l'éducation inclusive - Capacité planifier des activités sociales - Capacité à proposer et gérer des projets fédérateurs dans un contexte d'éducation inclusive - Savoir gagner la confiance et orienter les jeunes porteurs de troubles sensoriels et leurs familles vers des projets favorisant leur inclusion sociale - Capacité à amener et mettre en œuvre des projets adaptés au contexte et aux groupe cible
<p>RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser notre société à l'importance de permettre l'inclusion des jeunes porteurs de troubles sensoriels - Analyser l'environnement du jeune, planifier et proposer des campagnes de sensibilisation et des projets inclusifs - Conseiller et orienter le corps enseignant pour la mise en œuvre de stratégies visant à renforcer l'engagement pour l'éducation inclusive

APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA FORMATION OPEN UP

L'approche générale de cette formation, telle que décrite dans le projet Open up et précisée après la tenue des premiers comités locaux d'experts troubles sensoriels et éducation inclusive ; est basée sur une méthode d'apprentissage mixte dans laquelle le format en présentiel prévaut (des sessions de formation au format « classique » en face-à-face complétées par des sessions de e-learning).

Les modules contiennent des apports théoriques et pratiques concrets que les apprenants vont découvrir et utiliser au cours de sessions de groupes. Il sera demandé aux apprenants de mettre leur théorie en pratique à travers des activités d'apprentissage collaboratives, telles que : des ateliers et des groupes de discussion ; utilisation d'outils digitaux ; expériences de mise en situation concrètes.

Certains moments seront dédiés à de l'apprentissage en individuel, notamment pour le contenu théorique rassemblant les connaissances requises pour mettre en œuvre des activités pédagogiques inclusives. Puis, ils mettront ces acquis théoriques en pratique, à travers des activités d'apprentissage collaboratives : travail et groupes de groupe, techniques de *gamification*, etc.

Tous ces modules incluent des annexes que le formateur peut exploiter pour animer ses sessions (certaines présentations PowerPoint sont disponibles en français). Ces supports pédagogiques peuvent également être lu ou relu en individuel.

Les méthodes utilisées :

- L'enseignement direct (cours ex cathedra, présentation)
- L'apprentissage par la découverte (en individuel, en groupe à travers des débats)
- L'apprentissage par des exemples pratiques
- L'apprentissage collectif avec des discussions, des réflexions et du travail de groupe, du brainstorming
- Des exercices de mise en situation réelle
- Des sessions d'échange d'expériences (ex. d'inclusion positive ou négative, etc.)
- L'échange de bonnes pratiques
- La construction collective de projets

INTRODUCTION À LA FORMATION OPEN UP

APERÇU DU MODULE

Cette section servira d'introduction générale au projet Open up et à son programme de formation. Elle mettra en évidence le lien entre les différents modules.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
1.1	<i>Présentation : Introduction à Open up</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>Cette présentation donnera aux apprenants un aperçu général du projet et de sa formation. (resource available en français)</i>	<i>Annexe 1.0</i>

STRUCTURE DES CONTENUS

<i>UNITÉ</i>	<i>SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ</i>	<i>SUPPORTS</i>	<i>DURÉE</i>
1 – Le projet et la formation Open up	<i>Présentation du projet, des partenaires, des livrables et de la formation</i>	1.1	25 minutes
			<u>Total:</u> <u>25 minutes</u>

CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	1 – Le projet et la formation Open up
Introduction	<i>Présentation du projet, des partenaires, des livrables et de la formation</i>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Présentation du projet Open up (10 min.)
Description détaillée	<p>Cette activité consiste en une présentation théorique du projet du formateur aux apprenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction générale ▪ Les partenaires ▪ Les résultats <p>Le formateur utilisera l'Annexe 1.0 – Présentation : Annexe1.0_Intro de présentation à la formation Open up</p> <p>Il présentera aussi aux apprenants les thèmes qui seront couverts, les objectifs et les attentes pour cette formation.</p>

Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité sur les préjugés (10 min.)
Description détaillée	Cet exercice permettra aux apprenants à dépasser leurs idées reçues sur les personnes porteuses de troubles sensoriels. Le formateur passera en revue une série de préjugés courants et demandera aux apprenants s'ils pensent qu'ils sont vrais ou faux. A la fin de cette activité, le formateur animera une courte conversation de groupe sur la différence entre les visions stéréotypées et les faits réels.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Le lien entre les différents modules de la formation Open up (5 min.)
Description détaillée	Cette activité consiste en une courte introduction de chacun des six modules de formation, leurs liens et en quoi ils peuvent faire évoluer le regard des apprenants sur l'éducation inclusive.

ÉVALUATION

A la fin de la formation, il serait intéressant de revenir sur la série de stéréotypes vue ensemble au début pour voir comment le regard des apprenants aura éventuellement changé.

MODULE 1 – INTRODUCTION A L'ÉDUCATION INCLUSIVE

APERÇU DU MODULE

Ce module servira d'introduction à la notion et aux grands principes de l'éducation inclusive. Il insistera sur l'importance de promouvoir l'accès à l'éducation pour tous et de lutter contre toutes formes d'exclusion, notamment pour les jeunes porteurs de troubles sensoriels. L'apprenant pourra s'imprégner de techniques d'enseignement et de pratiques pédagogiques inclusives fondées les facteurs sociaux et culturels de la discrimination positive. Ces qualités correspondent au socle sur lequel le profil de « personne ressource(s) » a été construit.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
1.1	<i>Présentation : Unité 1 – Le concept d'éducation inclusive</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>Cette présentation donnera aux apprenants une intro théorique au concept d'éducation inclusive, avec : un aperçu son développement historique, ses fondements conceptuels et un état des lieux des travaux et politiques publiques en vigueur.</i>	<i>Annexe 1.1</i>
1.2	<i>Activité : Unité 2 – Education intégrée vs. éducation inclusive</i>	<i>IMPRIMES/ AUDIOVISUEL : Mots-clés, présentation PowerPoint</i>	<i>Les mots-clés de l'éducation intégrée et inclusive. Les apprenants devront les séparer en 2 colonnes : l'une mentionnant « le système d'éducation a un problème », l'autre « l'élève a un problème »</i>	<i>Annexe 1.1</i>
1.3	<i>Présentation : Unité 3 - L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive</i>	<i>AUDIOVISUEL: Youtube</i>	<i>Il s'agit d'un film de courte durée présentant L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive. Il met en avant l'approche européenne devant assurer un accès pour tous à une éducation inclusive de haute qualité.</i>	<i>Lien</i>
1.4	<i>Présentation : Unité 3 – Infographie sur le panorama de l'éducation inclusive dans l'UE</i>	<i>INTERACTIF: infographie, présentation PowerPoint</i>	<i>Cette infographie fait un état des lieux sur l'éducation inclusive dans l'Union Européenne. Elle se focalise sur l'inscription d'élèves à besoins éducatifs particuliers dans des écoles maternelles, primaires et secondaires.</i>	<i>Annexe 1.1</i>
1.5	<i>Présentation : Unité 3 – Résumé de l'éducation inclusive</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>This présentation résume cette approche de l'éducation inclusive en 7 éléments clés</i>	<i>Annexe 1.1</i>

1.6	<i>Présentation : Unité 3 – Inclusion comme avec un « I » (en français « je »)</i>	<i>AUDIOVISUEL: Youtube</i>	<i>Cette courte vidéo promeut l’engagement des tous pour l’inclusion et l’éducation inclusive</i>	<i>Lien</i>
1.7	<i>Présentation : Unité 4 – Le profil de personne ressource(s)</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>Cette présentation introduira les apprenants aux valeurs et les domaines de compétences attendue de la part d’une personne ressource(s) à travers le profil de personne ressource(s)</i>	<i>Annexe 1.1</i>
1.8	<i>Activité : Unité 4 – Groupe de discussion le profil de personne ressource(s)</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>Groupe de discussion le profil de personne ressource(s) afin de (dé)construire les idées préconçues des apprenants sur l’éducation inclusive</i>	<i>Annexe 1.1</i>
1.9	<i>Activité : Unité 4 – Les freins à l’apprentissage</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>Cette activité permettra aux apprenants à réfléchir aux freins à la participation et à l’apprentissage auxquels de nombreux jeunes doivent faire face</i>	<i>Annexe 1.1</i>
1.10	<i>Activité : Unité 4 – Autoréflexion</i>	<i>AUDIOVISUEL: présentation PowerPoint</i>	<i>Cette activité aidera les apprenants à réfléchir à leur propre compréhension de l’éducation inclusive et à prévoir leurs prochaines activités pédagogiques de manière plus inclusive.</i>	<i>Annexe 1.1</i>

**** L’annexe 1.1 est disponible en anglais, Les vidéos sur YouTube sont toutes disponibles avec sous-titrages en français, en activant les sous-titres automatiques**

STRUCTURE DES CONTENUS

UNITÉ	SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ	SUPPORTS	DURÉE
1 – Le concept d’éducation inclusive	<i>Présentation de la notion d’éducation inclusive</i>	<i>1.1</i>	<i>30 minutes</i>
2 – Education intégrée vs. éducation inclusive	<i>Activité sur l’éducation intégrée vs. éducation inclusive</i>	<i>1.2</i>	<i>30 minutes</i>
3 - Panorama de l’éducation inclusive dans l’UE	<i>3.1 L’Agence européenne pour l’éducation adaptée et inclusive</i>	<i>1.3</i>	<i>5 minutes</i>

	<i>3.2 Statistiques sur le panorama de l'éducation inclusive dans l'UE</i>	<i>1.4</i>	<i>30 minutes</i>
	<i>3.3 Résumé de l'éducation inclusive</i>	<i>1.5, 1.6</i>	<i>10 minutes</i>
4 – Le profil de personne ressource(s)	<i>4.1 Valeurs et domaines de compétences attendus d'une personne ressource(s)</i>	<i>1.7, 1.8</i>	<i>60 minutes</i>
	<i>4.2 Les freins à l'apprentissage</i>	<i>1.9</i>	<i>15 minutes</i>
	<i>4.3 Autoréflexion</i>	<i>1.10</i>	<i>15 minutes</i>
			Total : 3h15

CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	1 – Le concept d'éducation inclusive
Introduction	Présentation du concept d'éducation inclusive, avec une question clé : comment la diversité et les différences entre les jeunes ?
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Présentation du concept d'éducation inclusive (30 min.)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité est une introduction théorique de la notion d'éducation inclusive présentée par le formateur. Elle se concentrera sur les 3 éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Approche générale ▪ Idée de base ▪ Les éléments clés <p>Le formateur utilisera notamment l'Annexe 1.1 – Présentation : unité 1 – introduction à l'éducation inclusive, qui contient des informations détaillées sur le sujet. Au début de la session, le formateur présentera le thème abordé, ses principaux objectifs et les résultats attendus au terme de cette session.</p>
Titre de l'unité	2 - La différence entre « Intégré » et « inclusif »
Introduction	Cet exercice alimentera la réflexion sur les 2 concepts d'éducation « intégrée » et « inclusive »
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'éducation intégrée vs. éducation inclusive (30 min.)
Description détaillée	Le formateur utilisera notamment l'Annexe 1.1 – Présentation : unité 1 – introduction à l'éducation inclusive comme principal support pour animer cette sous-unité. Les apprenants pourront voir les mots-clés mis en exergue soit sur un tableau noir, soit directement dans la présentation PowerPoint. Il leur sera demandé de répartir ces mots-clés en 2 colonnes : l'une intitulée « le système éducatif a un problème », l'autre « l'élève a un problème ».

	<p>Après la présentation, le formateur animera un groupe de discussion sur ces notions d'éducation « intégrée » et « inclusive ». Pour cela, il peut évoquer les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon, lequel de ces deux modèles reflète l'approche d'éducation inclusive de votre pays ? et de votre école ou organisation ? - Avez-vous des jeunes qui selon vous « ont des problèmes » ? - Avez-vous déjà pensé qu'il se pourrait que ce soit le système éducatif ou votre école/organisation qui a un problème ? - Qu'est-ce qui pourrait expliquer un changement d'approche de votre part en tant que professionnel (enseignant ou travailleur de jeunesse) ?
Titre de l'unité	3 – Panorama de l'éducation inclusive dans l'Union Européenne
Introduction	Dans cette unité, les apprenants recevront des informations détaillées sur le panorama de l'éducation inclusive dans l'UE. Après avoir parcouru l'approche européenne devant assurer un accès pour tous à une éducation inclusive de haute qualité, le formateur présentera des statistiques sur l'éducation inclusive dans l'UE.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	3.1 L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive (5 min.)
Description détaillée	Cette sous-unité consiste en une vidéo de courte durée présentant L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive. Elle met en avant l'approche européenne pour un accès pour tous à une éducation inclusive de haute qualité.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	3.2 Les statistiques sur le panorama sur l'éducation inclusive en Europe (30 min.)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation des chiffres sur l'éducation inclusive en Europe. Cette présentation est basée sur le rapport de 2018, soit les derniers chiffres publiés à l'échelle des pays européens, donnant de nombreux indicateurs sur l'accès à l'éducation inclusive en Europe.</p> <p>Ce rapport transnational présente des données validées, venant confirmer ou minorer l'impact des politiques publiques en faveur de l'éducation inclusive à échelles nationales et européenne. Le formateur utilisera Annexe 1.1 – Présentation : unité 3.2 Statistiques sur le panorama de l'éducation inclusive dans l'UE pour animer cette session.</p> <p>Après cette présentation, il animera un groupe de discussion entre les apprenants. Il pourra se baser sur les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pouvez-vous comparer les statistiques entre les pays ? - Cela vous surprend-il pour la France ? - Y a-t-il quelque chose qui vous surprend à échelle européenne ? - Essayez de comparer l'inclusion entre les différents niveaux scolaires (maternelle, primaire, secondaire) ? - Pensez-vous que ces chiffres sont corrects ? Pensez-vous qu'il soit pertinent de comparer l'inclusion entre les pays européens ?

Titre de la sous-unité ou de l'activité	3.3 Résumé de l'éducation inclusive (10 min.)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité vise à résumer l'éducation inclusive avec la liste de principes fondamentaux suivante.</p> <p>L'éducation inclusive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaît que tous les jeunes peuvent apprendre ; - Cherche à répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes, quelques soient leurs capacités, genres, statuts socio-économiques, handicaps, besoins sanitaires ou psychosociaux ; en portant une attention particulière pour les groupes vulnérables et présentant des risques d'exclusion ; - Est un processus, une recherche constante de meilleurs moyens de répondre à la diversité ; - Consiste à apprendre à apprécier les différences et à apprendre de la diversité ; - Cherche à identifier et à lever les freins à la participation et à l'apprentissage ; - Nécessite de ne pas être limité par un nombre trop important d'élèves par classe et un manque de moyens ; - Fait partie d'une grande stratégie visant à créer une société inclusive. <p>De plus, les formateurs utiliseront le lien vers une courte vidéo consultable dans l'Annexe 1.1 – Présentation : Résumé de l'éducation inclusive.</p>
Titre de l'unité	4 – Le profil des enseignants inclusifs
Introduction	<p>Le profil d'enseignant inclusive auquel nous faisons ici référence est basé sur les résultats du projet « Formation des enseignants pour l'inclusion (FEPI) ». Ce profil se définit par 4 valeurs fondamentales et des domaines de compétences clés. La personne ressource(s) troubles sensoriels peut s'en inspirer.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	4.1 Valeurs et domaines de compétences attendus (60 min.)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité introduira les apprenants aux valeurs et domaines de compétences attendus de l'enseignant inclusif tel que défini dans le projet FEPI.</p> <p>Les 4 valeurs fondamentales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la diversité des apprenants - Accompagner tous les apprenants - Travailler avec les autres - Formation professionnelle personnelle continue <p>Le formateur trouvera des informations détaillées sur cette sous-unité en Annexe 1.1 – Présentation : unité 4.1 4.1 Valeurs et domaines de compétences attendus d'une personne ressource(s). Après sa présentation, le formateur animera une discussion de groupe sur le profil d'enseignant inclusif afin de (dé)construire les schèmes de pensée des apprenants sur l'éducation inclusive.</p>

	<p>Dans chacune des 4 valeurs fondamentales ci-dessus, une liste d'attitudes, de connaissances et de compétences sera présentée.</p> <p>Le formateur proposera aux apprenants de choisir les 3 valeurs qui sont selon eux les plus importantes, et ils échangeront avec les autres sur les raisons que les poussent à prioriser ces trois-là plutôt qu'une autre. Ils répondront aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous avoir toutes ces valeurs ? - Etes-vous en mesure de les appliquer dans votre environnement éducatif ? - Quels sont les freins qui vous empêchent de toutes les appliquer ?
<p>Titre de la sous-unité ou de l'activité</p>	<p>4.2 Les freins à l'apprentissage (15 min.)</p>
<p>Description détaillée</p>	<p>Cette sous-unité consiste à dresser la liste des freins à l'apprentissage, suivie d'un groupe de discussion.</p> <p>Les freins à l'apprentissage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Précarité pour accéder aux besoins fondamentaux et à l'éducation - Dépressions, peur et angoisse - Faible estime de soi - Manque de motivation - Mauvaise attitude du ou des enseignant(s) - Méthode pédagogique ne répondant pas aux besoins du jeune - Environnement (école et vie de classe) peut stimulant - Attentes irréalistes ou démesurées du jeune <p>Le formateur utilisera l'Annexe 1.1 – Les freins à l'apprentissage comme support à sa présentation. Puis, il demandera aux apprenants de penser au(x) groupe(s) de jeunes avec le(s)quel(s) ils travaillent habituellement, en leur posant les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parmi ces freins, lesquels avez-vous identifié au sein de votre/vos groupe(s) de jeunes ? - Avez-vous d'autres freins à l'apprentissage qui vous viennent à l'esprit ? - Faites de la liste de quatre jeunes dont le profil vous inquiète et listez les freins qui pourraient les concerner et affecter leur comportement, leur attitude et leurs résultats.
<p>Titre de la sous-unité ou de l'activité</p>	<p>4.3 Autoréflexion (15 min.)</p>
<p>Description détaillée</p>	<p>Cette sous-unité est une Autoréflexion de chaque apprenant sur sa compréhension de l'éducation inclusive.</p> <p>Basée sur les compétences d'une personne ressource(s), les apprenants réfléchiront à leur compréhension actuelle de l'éducation inclusive. Afin de les</p>

aider à organiser leurs pratiques éducatives de manière plus inclusive, ils devront tenter de répondre aux questions suivantes :

1. Environnement scolaire et vie de classe

- A première vue, à quoi cela ressemble quand vous y entrez ? est-ce accueillant, intéressant, attractif et stimulant ?
- Que pourriez-vous faire pour immédiatement améliorer votre environnement ?
- Que pourriez-vous faire mais qui nécessite plus de temps et de moyens ? Où pourriez-vous obtenir de l'aide ?
- Quelles dispositions particulières devriez-vous prendre pour que votre environnement réponde aux besoins éducatifs particuliers ?

2. Gestion et organisation

- Pensez aux petites habitudes que vous pourriez avoir et au message que ces habitudes renvoient aux jeunes.
- Le respect mutuel règne-t-il dans votre groupe de jeune ?
- Comment pourriez-vous (ré)organiser l'agencement de votre salle pour améliorer son accessibilité et ainsi changer vos modalités de travail sans pour autant créer trop de perturbations ?
- Comment pourriez-vous améliorer l'accès aux supports pédagogiques pour tous les jeunes, pour qu'ils puissent partager leur travail et célébrer leurs réussites ensemble ?

MODULE 2 - EVALUATION DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

APERÇU DU MODULE

Ce module servira de présentation à ce que sont les troubles sensoriels et quels sont les signaux d'alerte pouvant être causés par les troubles auditifs et visuels. Il s'agira d'une présentation initiale adaptée aux apprenants dont le profil est : des professionnels de l'éducation formelle et non-formelle pas familiarisés ou ayant une connaissance limitée sur les troubles sensoriels. Il inclura des éléments théoriques ainsi que des activités de mise en situation réelle et de la *gamification*. Ce module se conclura par la présentation d'outils de compensation et de projets ou initiatives remarquables visant à répondre aux besoins éducatifs particuliers (BEP) des jeunes porteurs de troubles auditifs et visuels.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
2.1	<i>Fournitures pour un atelier de mise en conditions réelles « troubles sensoriels »</i>	<i>- 7 masques de sommeil noirs obstruant totalement la vue - 7 cannes blanches - des obstacles (ex. cônes de signalisation) - 7 jeux d'écouteurs and 2 systèmes sonores</i>	<i>Ces fournitures permettront aux apprenants vivre en conditions réelles l'expérience de la cécité et des troubles auditifs</i>	N/A
2.2	<i>Jeu vidéo 'Vis ma vue'</i>	<i>AUDIOVISUEL : - Jeu vidéo - Support pédagogique</i>	<i>Ces supports se focalisent sur les conséquences des troubles sensoriels</i>	https://www.reseau-canope.fr/vis-ma-vue/
2.3	<i>La présentation PowerPoint du formateur</i>	<i>AUDIOVISUEL : présentation PowerPoint</i>	<i>Ce support permet au formateur d'animer cette session</i>	cf. Annexe 2.1
2.4	<i>2 Vidéos montrant ce à quoi ressemble la perception et le quotidien de personnes porteuses de troubles sensoriels</i>	<i>AUDIOVISUEL : 2 vidéos YouTube (une par trouble sensoriel)</i>	<i>Ces supports permettent aux apprenants de se mettre à la place d'une personne porteuse de troubles sensoriels</i>	Lien? A définir avec OLY et HSGN ?
2.5	<i>Etudes de cas : 1- Troubles visuels 2- Troubles auditifs</i>	<i>IMPRIMES : - photocopiés</i>		cf. Annexe 2.1

** L'annexe 2.1 est disponible en français, Les vidéos sur YouTube sont toutes disponibles avec sous-titres en français, en activant les sous-titres automatiques

STRUCTURE DES CONTENUS

Nous proposons d'alterner ce module entre 2 sessions « classique » de PowerPoint présenté par le formateur et 2 activités pédagogiques au cours desquelles les apprenants pourront interagir entre eux avec des travaux en petits groupes.

UNITÉ	SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ	SUPPORTS	DURÉE	
1 – Introduction aux troubles visuels et auditifs : identifier, conseiller et orienter	<i>Activité d'apprentissage 1 – Atelier de mise en conditions réelles : à quoi cela ressemble-t-il de vivre avec des troubles sensoriels ?</i>	1 et 2	1h (30 min pour chaque type de trouble)	TOTAL = 1h30
	<i>Présentation du formateur 1 : définir les troubles auditifs et visuels et savoir identifier, reconnaître et agir face à aux signaux d'alerte causés par les troubles sensoriels</i>	3 et 4	30 minutes	
2 – Evaluer les besoins éducatifs particuliers (BEP) causés par les troubles sensoriels	<i>Présentation du formateur 2 : Evaluer les conséquences des troubles auditifs et visuels sur l'apprentissage : le langage, la communication, les compétences sociales, l'autonomie, les fonctions cognitives, le développement psychomoteur, l'acquisition de connaissances et de compétences (aussi bien dans un contexte d'éducation formelle que non-formelle).</i>	3 et 4	30 minutes	TOTAL = 1h
	<i>Activité d'apprentissage 2 – Travail de groupe sur des études de cas : évaluer des situations spécifiques où le jeune présente des troubles de l'apprentissage et de la communication causés des troubles sensoriels</i>	5	30 minutes (15 min de travail en groupe + 15 min de debrief)	
			Total : 2h30	

CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	1 – Introduction aux troubles visuels et auditifs : identifier, conseiller et orienter (1h30)
Introduction	Large introduction aux déficiences visuelles et auditives et à leurs conséquences dans la vie quotidienne des jeunes atteints de troubles sensoriels et de leurs familles. Comment un professionnel de l'éducation formelle ou non formelle peut-il identifier les signaux d'alerte et gérer ces situations ?
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 1 – Atelier de mise en conditions réelles : à quoi cela ressemble-t-il de vivre avec des troubles sensoriels ? (1h)
Description détaillée	Cette activité ouvre le Module 2 de manière interactive. Les apprenants sont des professionnels de l'éducation formelle et non-formelle qui ne sont pas ou peu familiarisés avec les troubles sensoriels. Donc la première étape est de déconstruire



	<p>avec eux les stéréotypes sur les troubles auditifs et visuels. Cette activité leur permet d'explorer la question « à quoi cela ressemble-t-il de vivre avec des troubles sensoriels ? » avec des ateliers de mise en conditions réelles : 2 ateliers portant sur les troubles visuels (15 min chacun) et 2 ateliers sur les troubles auditifs (15 min chacun).</p> <p>Les apprenants seront répartis en 4 petits groupes. Cela doit permettre à tous de faire les 4 ateliers.</p> <p>Troubles visuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier 1 – Parcours d'obstacles des piétons aveugles : les apprenants porteront des maques de sommeil noirs et des cannes blanches. Ils s'engageront l'un après l'autre, sur un parcours où des obstacles auront été préalablement disposés. Tout comme un aveugle peut le vivre chaque jour. Le formateur utilisera le support 2.1 et assurera la sécurité des participants. - Atelier 2 – Explorer les conséquences des troubles visuels en essayant un jeu vidéo en ligne. Recours au support 2.2. 'Vis ma vue' <p>Troubles auditifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier 1 – Désignez un binôme au sein d'un petit groupe d'apprenants pour qu'ils aient une conversation. L'un devra parler tout bas ou chuchoter et l'autre essaiera d'écouter, tandis que tous les autres les entoureront et parleront normalement. Au bout de 2 minutes, cessez la conversation et demandez à la personne qui essayait d'écouter si elle a compris ce que l'autre disait. Une radio ou une chaîne stéréo peuvent aussi être utilisées pour jouer de la musique suffisamment forte pour créer source de nuisance sonore. Chaque participant devra tenter l'expérience. - Atelier 2 – De même que l'atelier ci-dessus, utilisez un PC, tablette ou un smartphone pour lancer une vidéo sur YouTube ou n'importe quel réseau social, en désactivant le son et les éventuels sous-titrages. Essayez de cacher également le titre de cette vidéo. La personne qui la regarde devra essayer de lire sur les lèvres. Au bout de 2 minutes, vous couperez la vidéo et la personne devra essayer de répéter ce qu'elle a lu sur les lèvres. Chaque participant devra tenter l'expérience.
<p>Titre de la sous-unité ou de l'activité</p>	<p>Présentation du formateur 1 : définir les troubles auditifs et visuels et savoir identifier, reconnaître et agir face à aux signaux d'alerte causés par les troubles sensoriels (30 min)</p>
<p><i>Description détaillée</i></p>	<p>Cette présentation PowerPoint permet de définir les troubles auditifs et visuels et savoir identifier, reconnaître et agir face à aux signaux d'alerte causés par les troubles sensoriels, savoir conseiller, et réorienter les jeunes et leurs parents vers les professionnels de santé et services de soins qualifiés pour faire un diagnostic.</p> <p>Il s'agit d'une présentation « classique » menée par le formateur qui se limitera aux types de troubles sensoriels couverts dans le Guide l'accessibilité Open up. Il s'agira des types de troubles les plus courants auxquels les professionnels de l'éducation formelle et non-formelle pourront potentiellement être confrontés. Le formateur utilisera l'Annexe 2.1 dans laquelle il trouvera des images et illustrations Guide Open up et des captures d'écran de vidéos trouvées sur YouTube (voir support 2.3), qui présenteront signaux d'alertes pouvant être observés en milieu scolaire ou « de loisirs » et pouvant être causés par les troubles sensoriels. Puis, le formateur présentera une liste de professionnels de santé et de services de soins qui sont en mesure de porter un</p>

diagnostic et d'accompagner le jeune et ses parents. A la fin de la session, les apprenants devront savoir comment orienter le jeune porteur de troubles sensoriels et ses parents vers ces professionnels de santé et services de soins adaptés.

Titre de l'unité	2 – Evaluer les besoins éducatifs particuliers (BEP) causés par les troubles sensoriels (1h)
Introduction	Dans cette unité, les apprenants verront quelles sont les conséquences des troubles auditifs et visuels pour les jeunes évoluant dans des environnements d'éducation formelle et non-formelle. Puis, des tâches leur seront attribuées pour évaluer des situations spécifiques et de décider ce qu'il devrait être fait pour rediriger le jeune et sa famille vers des professionnels de santé et des services de soins adaptés.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Présentation du formateur 2 : Evaluer les conséquences des troubles auditifs et visuels sur l'apprentissage (30 min)
Description détaillée	Il s'agit d'une seconde présentation « classique » menée par le formateur qui sera axée sur les conséquences des troubles auditifs et visuels sur l'apprentissage de ces jeunes : le langage, la communication, les compétences sociales, l'autonomie, les fonctions cognitives, le développement psychomoteur, l'acquisition de connaissances et de compétences (aussi bien dans un contexte d'éducation formelle que non-formelle). Cela permettra aux apprenants d'avoir une meilleure idée de ce « à quoi cela ressemble-t-il de vivre avec des troubles sensoriels ? » Le formateur utilisera l'Annexe 2.1 dans laquelle il trouvera des images et illustrations Guide Open up et des captures d'écran de vidéos trouvées sur YouTube (voir support 2.3) qui présenteront des conséquences dans la vie quotidienne des jeunes porteurs de troubles sensoriels, notamment dans les environnements d'éducation formelle et non-formelle.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 2 – Travail de groupe sur des études de cas : évaluer des situations spécifiques où le jeune présente des troubles de l'apprentissage et de la communication causés des troubles sensoriels (30 min)
Description détaillée	Cette 2e activité d'apprentissage consiste en un groupe de discussion sur des études de cas : les apprenants seront à nouveau divisés en petits groupes de 4 (de préférence différents des précédents) pour leur permettre d'évaluer des situations particulières qui pourraient se produire dans une école ou un centre de loisirs, où un jeune semble éprouver des troubles de l'apprentissage ou de la communication. Le formateur peut utiliser des photocopiés (voir support 2.5 en annexe) présentant des situations types rencontrées soit par un jeune sourd ou malentendant, soit par un jeune aveugle ou malvoyant.

MODULE 3 – MISE EN OEUVRE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

APERÇU DU MODULE

Ce module servira d'introduction à la mise en œuvre de programmes d'intervention individualisés, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées pour les jeunes porteurs de troubles auditifs ou visuels. L'apprenant s'imprégnera de méthodes pour élaborer, sélectionner et adapter les supports et les ressources pédagogiques, y compris via l'apprentissage amélioré par les technologies.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
3.1	<i>Présentation : MODULE 3. MISE EN OEUVRE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES</i>	<i>AUDIOVISUEL : présentation PowerPoint</i>	<i>Ce support permet de présenter ce module étape par étape</i>	<i>Annexe 3.1</i>
3.2	<i>Activité d'apprentissage 1.2 – jeu de rôles</i>	<i>IMPRIMES : Liste des choses à faire</i>	<i>Liste pour une activité de jeu de rôle : aménager une salle répondant aux besoins d'un jeune sourd ou malentendant</i>	<i>Annexe 3.2</i>
3.3	<i>Vidéo : Les aides technologiques pour les malvoyants</i>	<i>AUDIOVISUEL : - 1 vidéo YouTube</i>	<i>Ce support consiste en une vidéo montrant ce à quoi ressemble l'utilisation d'aides technologiques pour les malvoyants</i>	<i>lien</i>
3.4	<i>Jeu en ligne "Qui aurait le plus tendance à utiliser tel ou tel équipement ou appareil ?"</i>	<i>AUDIOVISUEL : - Jeu vidéo</i>	<i>Ce jeu se focalise sur différents outils destinés aux personnes porteuses de troubles visuels</i>	<i>lien</i>
3.5	<i>Protège-oreilles / bouchons d'oreilles ou arceaux antibruit</i>	<i>AUTRES : objets</i>	<i>Support optionnel pour simuler une conversation avec une personne porteuse de troubles auditifs utilisant une aide technologique</i>	
3.6	<i>Objets en 3D</i>	<i>AUTRES : objets</i>	<i>Bureau en 3D et objets fixes pour une reconnaissance tactile</i>	

**** Les annexes 3.1 et 3.2 sont disponibles en anglais, Les vidéos YouTube sont toutes disponibles avec sous-titrage en français, en activant les sous-titres automatiques.**

STRUCTURE DES CONTENUS

UNITÉ	SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ	SUPPORTS	DURÉE
Introduction	<i>Introduction au module</i>	3.1	5 min
1 – Modifications dans l'environnement pédagogique, les éléments matériels et leur organisation	<i>1.1 Introduction à l'adaptation de l'environnement et de l'enseignement</i>	3.1	5 min
	<i>Activité d'apprentissage 1.1 – réflexion sur des défis rencontrés</i>	3.1	10 min
	<i>1.2 Adapter l'environnement pour un jeune porteur de troubles auditifs</i>	3.1	10 min
	<i>Activité d'apprentissage 1.2 – jeu de rôle : aménager une salle répondant aux besoins d'un jeune sourd ou malentendant</i>	3.1 et 3.2	10 min
	<i>1.3 Adapter l'environnement pour un jeune porteur de troubles visuels</i>	3.1	10 min
	<i>Activité d'apprentissage 1.3 – Travail individuel et en groupe : adapter un tableau d'affichage pour un jeune porteur de troubles visuels</i>	3.1	10 min
2 – Les aides technologiques	<i>2.1 Introduction à L'apprentissage amélioré par les technologies dans l'éducation inclusive</i>	3.1	5 min
	<i>2.2 L'apprentissage amélioré par les technologies dans l'éducation inclusive. Bonnes pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les jeunes porteurs de troubles visuels</i>	3.1 et 3.3	15 min
	<i>Activité d'apprentissage 2.1 –Activité web : Qui est le plus susceptible d'utiliser cet appareil ?</i>	3.1 et 3.4	10 min
	<i>2.3 L'apprentissage amélioré par les technologies dans l'éducation inclusive. Bonnes pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les jeunes porteurs de troubles auditifs</i>	3.1	15 min
	<i>Activité d'apprentissage 2.2 –simulation d'une conversation avec une personne porteuse de troubles auditifs utilisant une aide technologique</i>	3.1 (et 3.5 optionnel)	15 min
3 – Préparation et adaptation des supports pédagogiques	<i>3.1 Introduction aux ressources et aux supports d'adaptation</i>	3.1	5 min
	<i>3.2 Adapter les stratégies et les méthodes d'enseignement</i>	3.1	10 min
	<i>3.3 Adapter les supports pédagogiques</i>	3.1	15 min
	<i>Activité d'apprentissage 3.1 – Adapter les ressources iconographiques</i>	3.1 et 3.6	20 min
	<i>3.4 Adapter les devoirs et l'évaluation</i>	3.1	10 min
	<i>Activité d'apprentissage 3.2 – débrief du module et réflexion</i>	3.1	10 min

Total: 3h05



CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	Introduction
Introduction	Dans cette unité, le formateur présentera les adaptations du programme et la structure générale du module.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Module d'introduction (5min)
Description détaillée	<p>Le formateur se présente et, s'il ne connaîtrait pas les apprenants, il leur demande de se présenter.</p> <p>Cette sous-unité d'introduction consiste en un aperçu rapide des adaptations du programme, des types et des niveaux d'adaptation, ainsi qu'un aperçu des unités et de la structure de ce module.</p> <p>Le formateur peut utiliser le support pédagogique référencé Annexe 3.1 comme outil principal pour cette unité.</p>

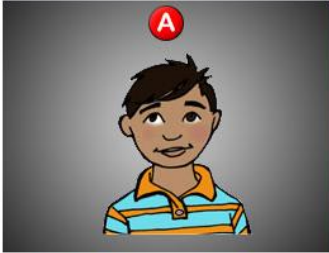
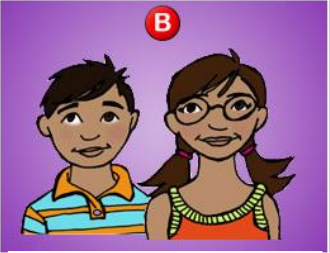
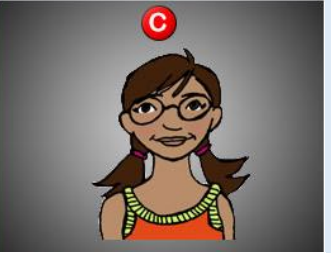
Titre de l'unité	1 – Modifications de l'environnement d'apprentissage, des supports matériels et de leur organisation
Introduction	Dans cette unité, l'apprenant sera initié aux connaissances générales sur l'adaptation de l'environnement éducatif et des méthodologies pour travailler avec les jeunes déficients visuels et auditifs.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	1.1 Introduction à l'adaptation de l'éducation et de l'environnement (5 min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité d'introduction consiste en un aperçu rapide et une présentation théorique par le formateur du concept d'adaptation de l'environnement ainsi que de la structure et des objectifs de l'unité.</p> <p>Le formateur peut utiliser le support pédagogique (3.1) Présentation "Unité 1.1 - Introduction à l'éducation et à l'adaptation de l'environnement" comme outil principal pour cette unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 1.1 – groupe de réflexion : Expériences vécues (10min)
Description détaillée	<p>Activité de travail en groupe où les apprenants seront invités à discuter et à partager les principaux défis que, d'après leur expérience, l'environnement a soulevé pour les jeunes déficients visuels ou auditifs, en essayant de les classer en quelques grandes catégories.</p> <p>Conseil pour le formateur : essayez d'orienter le débat pour obtenir des réponses liées à chacune des catégories listées dans cette unité (voir support 3.1, p.11 et p.20), aussi bien pour les jeunes déficients auditifs que visuels. Relevez les défis rencontrés par les apprenants sur le tableau, répartissez-les parmi les grandes catégories et mettez en évidence les plus pertinents et les plus mentionnés.</p>

Titre de la sous-unité ou de l'activité	1.2 Adaptation de l'environnement éducatif des jeunes déficients auditif (10 min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique du formateur des différentes stratégies et actions pour modifier l'environnement éducatif des jeunes déficients auditifs pour chacune des catégories principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'acoustique de la pièce • L'éclairage • La visualisation et la détection • Les signaux d'alerte • Le positionnement et le placement stratégique <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique (3.1) Présentation : « Unité 1.2 - Adapter l'environnement éducatif aux jeunes déficients auditifs » comme support principal de cette sous-unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 1.2 – jeu de rôle : Aménager la salle en fonction des besoins d'un jeune déficient auditif (10 min)
Description détaillée	<p>Ce jeu de rôle consiste à aménager une salle en fonction des besoins d'un jeune déficient auditif.</p> <p>Pour cela, l'un des participants jouera le rôle d'un déficient auditif et les autres proposeront des actions et stratégies pour le jeune. Pour les adaptations qu'il n'est pas possible de mettre en œuvre en direct, l'un des apprenant endossant le rôle "d'enseignants" les décrira au tableau en fonction des contributions du groupe.</p> <p>A la fin, à l'aide de la checklist (support référencé Annexe 3.2), assurez-vous que les bonnes mesures ont été prises, commentez et discutez en groupe des actions qui n'ont pas été réalisées ou prises en compte.</p> <p>Si le groupe est trop grand, divisez-le en deux ou plusieurs groupes et faites le jeu de rôle en parallèle avec les différents sous-groupes (chacun avec les mêmes instructions). Une restitution générale pourra être réalisée à la fin, réunissant l'ensemble des sous-groupes.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	1.3 Adaptation de l'environnement éducatif des jeunes déficients visuels (10 min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique du formateur des différentes stratégies et actions pour modifier l'environnement éducatif des jeunes déficients visuels dans ces catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La configuration et le déplacement dans la salle • L'acoustique de la salle / conditions d'écoute • L'éclairage • La signalétique

	<ul style="list-style-type: none"> Le placement <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique référencé 3.1 « Présentation : Adapter l'environnement éducatif aux jeunes déficients visuels » comme support principal de cette sous-unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
<i>Subunit / Activity title</i>	Activité d'apprentissage 1.3 – Travail individuel et en groupe : adapter un tableau d'affichage pour les jeunes déficients visuels (10 min)
<i>Detailed description</i>	<p>Les apprenants seront invités à concevoir leur propre tableau d'affichage adapté aux jeunes déficients visuels. Ils disposeront de stylos et d'une feuille blanche et ils auront 5 minutes pour produire leurs projets, en tenant compte des connaissances acquises au cours de la sous-unité précédente.</p> <p>Ensuite, un ou plusieurs d'entre eux seront désignés par le formateur pour être évalués par leurs pairs et il leur sera demandé de proposer des modifications pour les améliorer.</p> <p>Conseils pour le formateur : choisissez un ou plusieurs croquis qui auraient besoin d'être améliorés selon les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Utiliser des textures et des objets pour l'exploration tactile Augmenter le contraste entre la couleur de police et la couleur de fond (ex. lettres foncées sur fond clair) Utiliser des polices simples (pas d'italique) Organiser le contenu toujours horizontalement Mettre en évidence le texte dans une zone de texte dont le fond est contrasté Garder un espacement régulier et élevé entre les lettres et les phrases Utiliser des bordures simples sans distraction ou design encombrant Placer une transcription braille en dessous des textes importants

Titre de l'unité	2 – Les outils de compensation
Introduction	Dans cette unité, l'apprenant sera initié aux connaissances générales sur les outils de compensation technologiques dans l'éducation inclusive et aux meilleures pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les jeunes déficients auditifs.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.1 Introduction aux outils de compensation dans l'éducation inclusive (5min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité d'introduction consiste en un aperçu et une rapide présentation théorique par le formateur du concept d'outils de compensation, des idées préconçues et des mythes qu'ils engendrent vs. les faits réels.</p> <p>Le formateur peut utiliser le matériel pédagogique référencé 3.1 Présentation « Unité 2.1 - Introduction aux outils de compensation dans l'éducation inclusive » comme support principal pour cette sous-unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>

Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.2 Les outils de compensation dans l'éducation inclusive. Bonnes pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les jeunes déficients visuels. (15min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique par le formateur des différents systèmes et dispositifs d'aide à l'apprentissage des élèves déficients visuels dans ces catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs optiques • Les dispositifs non optiques • Les dispositifs braille • Les aides auditives • L'accessibilité des ordinateurs • Les applications pour téléphones portables <p>Pour chaque catégorie, quelques exemples seront montrés et expliqués.</p> <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique 3.1 Présentation : « Unité 2.2 – Outils de compensation dans l'éducation inclusive. Bonnes pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les étudiants déficients visuels » comme support principal pour cette sous-unité où ils trouveront des informations détaillées sur le sujet.</p> <p>Pour finaliser la présentation théorique, une courte vidéo en ligne se diffusée. Elle illustrera l'utilisation des outils de compensations pour les déficiences visuelles (voir support n° 3 pour le lien).</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 2.1 – activité sur le web : qui est le plus susceptible d'utiliser chaque appareil ? (10 min)
Description détaillée	<p>Cette activité consiste en jeu sur ligne assez simple, où le joueur doit prendre avec sa souris chaque dispositif et le placer sur le bon utilisateur (soit Evan aveugle, soit Emily malvoyante, soit les deux).</p> <p>"Qui est le plus susceptible d'utiliser chaque dispositif ? A) Evan, B) Evan et Emily, ou C) Emily ? Faites glisser chaque dispositif (ci-dessus) vers la zone appropriée (ci-dessous)."</p> <p>https://iris.peabody.vanderbilt.edu/mcontent/activity-v01-page-7/</p> <p>Bonnes réponses :</p>

	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>- Clavier braille - Montre braille - la tablette, la réglette et le poinçon - compas tactile</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>- Canne blanche - Ordinateur à sortie vocale - Dictaphone et enregistreur - Système de reconnaissance optique de caractères (ROC)</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>- Feuilles simple à grands carreaux et crayon-feutre - Télé agrandisseur - Loupe à main - ordinateur équipé de logiciel grossissement de caractères</p> </div> </div>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.3 Les outils de compensation dans l'éducation inclusive. Bonnes pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les jeunes déficients auditifs. (15min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique par le formateur des différents systèmes et dispositifs d'aide à l'apprentissage des élèves déficients auditifs selon les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aide auditive • L'implant cochléaire • La technologie d'assistance • Le convertisseur parole - texte • Les autres technologies et dispositifs <p>Pour chaque catégorie, quelques exemples seront montrés et expliqués.</p> <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique référencé 3.1 Présentation : « Unité – Outils de compensation dans l'éducation inclusive. Bonnes pratiques, outils et méthodes pédagogiques pour les jeunes déficients auditifs » comme outil principal pour cette sous-unité où ils trouveront des informations détaillées sur le sujet.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 2.2 – Simulation de déficience auditive avec outils de compensation (15 min)
Description détaillée	<p>Travail en groupe où les apprenants devront avoir une conversation en binôme, où l'un d'entre eux jouera le rôle d'un déficient auditif (sourd profond) et utilisera un outil de compensation pour comprendre ce que l'autre personne dit.</p> <p>La surdité sera simulée soit avec des protège-oreilles, des bouchons d'oreille ou arceaux antibruit ; ou simplement en fermant les oreilles avec les paumes des mains. L'outil de compensation utilisé pourra être le clavier de synthèse vocale Google, ou toute autre application de synthèse vocale facilement disponible, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • https://speechnotes.co • https://www.speechtexter.com (Google Chrome) • https://dictation.io/speech (Google Chrome)

	<p>Demandez aux apprenants de tenir une conversation de 5 minutes sur la vie/le travail, puis, échangez les rôles dans chaque binôme et tenez une autre conversation de 5 minutes.</p> <p>Demandez aux apprenants de partager leurs expériences et leurs sentiments avec l'ensemble du groupe.</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Titre de l'unité	3 –Préparation et adaptation des supports pédagogiques
Introduction	Dans cette unité, l'apprenant sera initié aux connaissances générales sur la préparation et l'adaptation des supports pédagogiques pour les jeunes déficients auditifs.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	3.1 Introduction aux ressources et à l'adaptation des supports (5min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité d'introduction consiste en un aperçu et une présentation théorique par le formateur des différents types d'adaptation et de classification.</p> <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique référencé 3.1 Présentation « Unité - Introduction aux ressources et à l'adaptation du matériel pédagogique » comme support principal pour cette sous-unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	3.2 Adapter les stratégies et les méthodes d'apprentissage (10min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique par le formateur de l'adaptation de la stratégie et des méthodes d'apprentissage, et une liste d'adaptations sélectionnées pour les jeunes déficients auditifs. Elle comporte des explications et des exemples.</p> <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique référencé 3.2 Présentation : « Unité - Adaptation des stratégies et méthodes d'apprentissage » comme support principal pour cette unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	3.3 Adapter le matériel pédagogique (15 min)
Description détaillée	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique par le formateur de l'adaptation du matériel pédagogique, et une liste d'adaptations sélectionnées pour les jeunes déficients auditifs. Elle comporte des explications et des exemples.</p> <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique référencé 3.3 Présentation : « Unité - Adaptation du matériel pédagogique » comme support principal pour cette sous-unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
Titre de la sous-unité ou de l'activité	Activité d'apprentissage 3.1 – Adaptation des ressources visuelles (20 min)

<p>Description détaillée</p>	<p>Travail en groupe où les apprenants devront préparer la représentation d'une image en 2 dimensions en une forme en 3D, en utilisant uniquement les objets, matériels et ressources disponibles dans la salle de classe.</p> <p>Divisez le groupe en petits groupes de 3 à 6 apprenants et donnez à chaque groupe une image.</p> <p>L'image doit être choisie par le formateur (apportez des images imprimées ou utilisez toute image disponible dans la salle ou dans un livre). Exemples d'images : montagnes, bateau, voiture, animaux, éléments naturels, ...</p> <p>Conseil au formateur : donnez différentes options, comme créer une forme en 3D ou améliorer la perception tactile d'une image 2D. Aidez et guidez-les pendant le processus : colle, ruban adhésif, ciseaux, feuille d'aluminium, ...</p> <p>Débattez et discutez en groupe des solutions des différents groupes. Un jeune déficient visuel reconnaîtrait-il les représentations ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?</p>
<p>Titre de la sous-unité ou de l'activité</p>	<p>3.4 Adapter le travail et l'évaluation (10 min)</p>
<p>Description détaillée</p>	<p>Cette sous-unité consiste en une présentation théorique par le formateur de l'adaptation des activités et de l'évaluation tant pour les jeunes déficients visuels qu'auditifs. Elle comporte des explications et des exemples.</p> <p>Le formateur pourra utiliser le support pédagogique référencé 3.3 Présentation : « Unité - Adaptation des activités et de l'évaluation » comme support principal pour cette sous-unité où il trouvera des informations détaillées sur le sujet.</p>
<p>Titre de la sous-unité ou de l'activité</p>	<p>Activité d'apprentissage 3.2 – Débriefing du module et réflexions (10 min)</p>
<p>Description détaillée</p>	<p>Réflexions collectives autour des concepts appris pendant le module et les activités pratiques.</p> <p>Posez aux apprenants des questions à débattre telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les concepts les plus intéressants que vous avez appris ? - Comment allez-vous intégrer ces concepts dans votre vie quotidienne/travail ? - Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de cette session ? - Y a-t-il un concept qui n'est pas clair ou qui nécessiterait une explication plus approfondie ?

MODULE 4 – LES STRUCTURES D’ACCOMPAGNEMENT

APERCU DU MODULE

Ce module servira d'introduction aux structures d'accompagnement de l'éducation inclusive et donnera aux apprenants un aperçu du développement des techniques de leadership, de collaboration, de planification, de supervision et de communication dans des contextes de travail en groupe, afin de faciliter l'organisation et la coordination du travail en équipe.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
4.1	<i>Présentation 1 : Introduction aux structures d'accompagnement de l'éducation inclusive</i>	<i>AUDIOVISUEL : PowerPoint 1, ANNEXE 4.1</i>	<i>Ce support présente à l'apprenant les connaissances théoriques et les bonnes pratiques sur « l'introduction aux structures d'accompagnement de l'éducation inclusive »</i>	—
4.2	<i>cahier</i>	<i>IMPRIME</i>	<i>les apprenants peuvent prendre des notes pendant l'activité d'introduction.</i>	
4.3	<i>Padlet</i>	<i>VISUEL</i>	<i>En utilisant Padlet dans l'activité d'introduction, les apprenants travailleront en groupes : autoréflexion, réflexion de groupe et interactions de manière plus stimulante</i>	www.padlet.com
4.4	<i>Affiche (& Marqueurs)</i>	<i>IMPRIME</i>	<i>En utilisant des affiches (activité 2) les apprenants travailleront toujours en groupes : autoréflexion, réflexion de groupe tout en renforçant leurs compétences en matière de présentation</i>	—
4.5	<i>Présentation 2 : faciliter l'organisation et la coordination des équipes de travail</i>	<i>AUDIOVISUEL : PowerPoint 2, ANNEXE 4.2</i>	<i>Ce support présente à l'apprenant les connaissances théoriques et les bonnes pratiques sur « Faciliter l'organisation et la coordination du travail en équipe »</i>	—
4.6	<i>MIRO</i>	<i>VISUEL</i>	<i>En utilisant MIRO dans un certain nombre d'activités (2, 3 et 5), les apprenants travailleront toujours en groupes : autoréflexion, réflexion de groupe et interactions de manière</i>	www.miro.com

			<i>plus stimulante, tout en améliorant leurs compétences en présentation sur des supports en ligne.</i>	
4.7	Padlet	VISUEL	<i>En utilisant Padlet (activité 4) les apprenants travailleront en groupes : autoréflexion, réflexion de groupe et interactions de manière plus stimulante, tout en améliorant leurs compétences en présentation sur des supports en ligne.</i>	www.padlet.com
4.8	Cahier	IMPRIME	<i>Les apprenants peuvent prendre des notes pendant les activités 3 & 4.</i>	—
4.9	Affiche (& Marqueurs)	IMPRIME	<i>En utilisant des affiches (activité 5) les apprenants travailleront toujours en groupes : autoréflexion, réflexion de groupe tout en renforçant leurs compétences en matière de présentation.</i>	—

** Les annexes 4.1 et 4.2 sont disponibles en anglais. Les tableaux Padlet et Miro peuvent être créés dans n'importe quelle langue.

STRUCTURE DES CONTENUS

UNITE	SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ	SUPPORTS	DURÉE
1 : Introduction aux structures d'accompagnement de l'éducation inclusive	<i>1.1. Questions clés sur l'éducation inclusive</i>	4.1	5 minutes
	Activité introduction: Brainstorming	4.1 cahier (ou padlet)	30 minutes
	<i>1.2. Exemples de structures d'accompagnement de l'école inclusive</i>	4.1	5 minutes
	<i>Activité d'apprentissage 1 – autoréflexion et réflexion de groupe sur les programmes et initiatives des structures d'accompagnement</i>	4.1 Google	45 minutes
	<i>Activité d'apprentissage 2 – Affiche de groupe</i>	4.1 Affiche, marqueurs (ou MIRO)	45 minutes

2 : Faciliter l'organisation et la coordination du travail en équipe	2.1. Développement du leadership	4.2	5 minutes
	Activité d'apprentissage 3 – Réflexion en groupe sur le leadership et les compétences de leader	4.2 Cahier (ou MIRO)	15 minutes
	Activité d'apprentissage 4 – Discussion de groupe sur les décisions et actions quotidiennes de 5 personnes ressources en matière de leadership	4.2, Cahier (ou padlet)	10 minutes
	2.2. Collaboration	4.2	5 minutes
	Activité d'apprentissage 5 – Travail de groupe sur l'élaboration d'un programme de formation sur l'éducation inclusive	4.2, Affiche Marqueurs (ou MIRO)	30 minutes
	2.3. Planning	4.2	5 minutes
	Activité d'apprentissage 6 – autoréflexion et réflexion de groupe sur le planning	4.2	15 minutes
	2.4. Supervision	4.2	5 minutes
	Activité d'apprentissage 7 – autoréflexion et réflexion de groupe sur la supervision	4.2	5 minutes
	2.5. Techniques de Communication	4.2	5 minutes
	Activité d'apprentissage 8 – Partage d'expériences en communication sur l'éducation inclusive	4.2	10 minutes
			Total Max.: 4 h

CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	1 – Introduction aux structures d'accompagnement de l'éducation inclusive
Introduction	Dans cette unité, l'apprenant sera initié à des exemples de structures-clés pour accompagner à une éducation inclusive efficace. L'accent sera mis sur les programmes et initiatives remarquables et inspirantes, mises en place par les structures d'accompagnement.
Sous unité 1	1.1. Les points clés de l'éducation inclusive
Description détaillé/ Activité d'introduction (30 minutes)	<p>Activité d'introduction : Brainstorming (30 minutes)</p> <p>Activité d'introduction où les apprenants sont invités à réfléchir en groupes sur les questions suivantes : « Quelles sont les points clés de l'éducation inclusive ? ». Après le brainstorming, une discussion sur ces points clés de l'éducation inclusive sera organisée en plénière.</p> <p>Cette activité de groupe pourra se dérouler soit en face à face, oralement ou sur supports écrits, ou en ligne en utilisant Padlet (www.padlet.com).</p>



Sous unité 2	1.2. Exemples de structures d'accompagnement à l'éducation inclusive
<p><i>Description détaillée/ Activité d'apprentissage 1 (45 minutes)</i></p>	<p>Activité 1 : autoréflexion et réflexion de groupe (45 minutes)</p> <p>En faveur de l'éducation inclusive, il existe un certain nombre de structures d'accompagnement différentes selon les pays, en termes de programmes, de politiques et d'autres initiatives qui promeuvent la diversité et résistent à l'exclusivité. Le formateur utilisera une présentation PowerPoint listant quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les équipes d'accompagnement de proximité ➤ Les équipes mobiles de soutien à la scolarisation ➤ Les écoles polyvalentes ➤ Les écoles spécialisées en tant que centres de ressources ➤ Les assistants pédagogiques, etc. <p>Ensuite, le formateur animera une activité de <i>d'autoréflexion et de réflexion de groupe</i>, en leur demandant aux apprenants de réfléchir dans un premier temps individuellement, à des exemples de programmes de structures d'accompagnement à l'éducation inclusive (ex. recherche sur Google) et puis de procéder à une réflexion de groupe sur les structures existantes. Le formateur peut orienter la discussion en posant les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quelle est votre première impression sur les exemples de structures que vous avez pu relever ? ➤ Qu'avez-vous trouvé d'intéressant et pourquoi ? ➤ Qu'avez-vous trouvé de surprenant et pourquoi ? ➤ Qu'avez-vous trouvé d'innovant et pourquoi ?
<p><i>Activité d'apprentissage 2 (45 minutes)</i></p>	<p>Activité 2 : Affiche de groupe (45 minutes)</p> <p>Après avoir recherché, étudié et s'être inspiré d'exemples de programmes de structures d'accompagnement de l'éducation inclusive, le formateur invitera les apprenants à entamer un travail de groupe où ils seront appelés à produire/créer une affiche avec leur propres idées/ initiatives pour combler les lacunes existantes dans les structures d'accompagnement de leur système éducatif national/régional. Il leur sera rappelé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer que le(s) objectif(s), le(s) groupe(s) cible(s), la durée / le calendrier et la description soient noté sur leur affiche. ➤ Être prêt à présenter leur initiative en plénière. <p>Cette activité peut se déroule en face à face ou avec Miro (www.miro.com).</p>

Titre de l'unité	2 – Faciliter l'organisation et la coordination du travail en équipe
Introduction	<p>Dans cette unité, l'apprenant sera initié aux questions clés sur les structures d'accompagnement à l'éducation inclusive. Dans le but de faciliter l'organisation et la coordination du travail en équipe, les techniques de leadership, de planification, de supervision, de collaboration et de communication sont présentées aux apprenants de manière interactive. Afin de favoriser leur participation, ils pourront partager leurs expériences, explorer des pistes de</p>

	travail, partager leurs idées individuelles et de groupe, engager des réflexions à des fins d'amélioration.
<i>Sous unité 1</i>	2.1. Développement du leadership
<i>Description détaillée</i>	Avec le support de présentation du formateur, les apprenants sont initiés au leadership et aux compétences de leader dans la prise de décisions et dans la mise en œuvre de plans d'action. Les personnes ressource(s) troubles sensoriels seront fréquemment amenées à endosser un rôle de leader, notamment lorsque l'innovation sera en jeu. Dans le cas de l'éducation inclusive, bien que tous les enseignants des écoles ordinaires ne soient pas spécialisés dans ce domaine, ils sont souvent appelés à jouer un rôle de leader et à participer à des décisions et des menées actions nécessitant des qualités de leader. Selon Harris et Muijs, « Tous les enseignants ont les compétences, les capacités et les aptitudes pour diriger et on devrait leur faire confiance pour le faire » (2016).
<i>Activité d'apprentissage 3 (15 minutes)</i>	<p>Activité 3 : Groupe de réflexion sur le leadership et les compétences du leader (15 minutes)</p> <p>Cette activité vise à reconnaître l'importance du leadership pour faciliter l'organisation et la coordination du travail d'équipe dans des contextes d'éducation inclusive. Dans cette activité d'apprentissage, le formateur invite les apprenants à travailler en groupes et à tenter de définir oralement le leadership et à nommer les 5 compétences-clés pour être un leader, sur la base de leurs connaissances et de leur expérience.</p> <p>Cette activité peut se dérouler soit oralement, par écrit ou en utilisant Miro (www.miro.com).</p>
<i>Activité d'apprentissage 4 (15 minutes)</i>	<p>Activité 4 : Discussion de groupe sur les décisions et actions quotidiennes de la personne ressource(s) en matière de leadership (10 minutes)</p> <p>Il est possible pour les personnes ressource(s) d'assumer au quotidien un rôle de leader. Après avoir partagé quelques réflexions et concepts de base via la présentation PowerPoint, le formateur invite les apprenants à une discussion de groupe où ils tentent d'identifier 5 décisions et actions de leader qu'une personne ressource(s) peut prendre dans des contextes d'éducation inclusive.</p> <p>Après la discussion en plénière, le formateur présente des données intéressantes sur les compétences de leader que les personnes ressource(s) peuvent être amenées à mobiliser, ainsi que sur les pratiques de leadership qu'ils peuvent avoir au quotidien, parfois même sans s'en rendre compte.</p> <p>Cette activité peut se dérouler soit oralement, par écrit ou en utilisant Padlet (www.padlet.com).</p>
<i>Sous unité 2</i>	2.2. La collaboration
<i>Description détaillée</i>	La collaboration est importante pour soutenir les structures d'accompagnement à l'éducation inclusive. Elle est essentielle pour faciliter l'organisation et la coordination du travail en équipe. Les leaders sont invités à connaître les principes de la collaboration et à initier la culture de la collaboration dans leur milieu professionnel pour promouvoir l'éducation inclusive.

<p><i>Activité d'apprentissage 5 (30 minutes)</i></p>	<p>Activité 5 : Travail de groupe sur l'élaboration d'un programme de formation initiale sur l'éducation inclusive. (30 minutes)</p> <p>En expliquant que la collaboration est un principe-clé, le formateur invite les apprenants à travailler en groupes et à rédiger les grandes lignes d'un programme de formation initiale sur l'éducation inclusive. Les groupes doivent se concentrer sur la question suivante : « Quels devraient être les traits les plus saillants de ce programme de formation et pourquoi ? » et être prêts à partager leur projet et leurs idées en plénière.</p> <p>Cette activité peut se dérouler soit oralement, par écrit ou en utilisant Miro (www.miro.com).</p> <p>Après une brève présentation théorique des travaux de recherche sur la collaboration, ils passeront en revue les connaissances et les compétences à acquérir dans cette ébauche de programme de formation, et ils discuteront des avantages d'initier une dynamique de travail de collaborative pour favoriser l'inclusion.</p>
<p><i>Sous unité 3</i></p>	<p>2.3. La planification</p>
<p><i>Description détaillée</i></p>	<p>La planification est un autre principe-clé pour un travail efficace et ciblé sur les résultats à obtenir. Dans les contextes d'éducation inclusive, la planification concerne différentes phases : développer du contenu pédagogique, mettre en œuvre et délivrer le contenu, évaluer les acquis d'apprentissage.</p> <p>Cette sous-unité se concentre sur la planification des activités où le professionnel décide et décrit ce qui doit être enseigné et comment. Une suggestion de contenu et de plan d'une activité est présentée et les apprenants passent en revue des exemples de plans de travail dans le contexte d'éducation inclusive.</p>
<p><i>Activité d'apprentissage 6 (30 minutes)</i></p>	<p>Activité 6 : Autoréflexion et réflexion de groupe sur la planification (15 minutes)</p> <p>Cette activité donne l'opportunité aux apprenants de partager leurs expériences quotidiennes en matière de planification. Ces retours d'expérience permettent à chacun de questionner et d'améliorer ses pratiques professionnelles. Le formateur invite les apprenants à une activité d'autoréflexion sur la planification, en leur demandant de réfléchir aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Comment planifiez-vous vos activités ? ➤ Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans la planification dans votre contexte professionnel d'éducation inclusive ? ➤ Comment les surmontez-vous ces problèmes ? <p>Lors d'un échange en plénière, la parole est donnée aux apprenants qui souhaitent partager leurs pratiques quotidiennes et leurs préoccupations en matière de planification.</p>
<p><i>Sous unité 4</i></p>	<p>2.4. La supervision</p>
<p><i>Description détaillée</i></p>	<p>La supervision est un autre aspect important pour travailler avec les structures d'accompagnement à l'éducation inclusive. La présentation PowerPoint présente la supervision comme un aspect important pour la gestion pédagogique, le réajustement permanent des pratiques et des processus éducatifs. Elle permet à tous les professionnels d'éducation formelle et non-formelle de prendre les décisions adaptées et à les mettre en œuvre</p>

	<p>efficacement. Elle est largement considérée comme l'élément essentiel pour l'amélioration de l'éducation. Elle permet d'assurer l'uniformité et l'efficacité des programmes éducatifs et elle est nécessaire pour promouvoir l'enseignement et l'apprentissage. Les aspects de la supervision contemporaine seront soulevés et discutés en comparaison avec la supervision traditionnelle.</p>
<p><i>Activité d'apprentissage 7 (10 minutes)</i></p>	<p>Activity 7 : Autoréflexion et réflexion de groupe sur la supervision (5 minutes)</p> <p>Le formateur animera une activité d'autoréflexion sur la supervision. Le formateur leur soumettra des énoncés portant la supervision, de manière à stimuler l'esprit critique des apprenants qui devront se poser les deux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etes-vous d'accord avec cet énoncé ? ➤ Pouvez-vous justifier votre opinion ? <p>Potmelisova et al. (2013) considèrent la supervision dans l'éducation inclusive comme une prévention et un soutien (psychologique) aux enseignants en éducation inclusive.</p>
<p><i>Sous unité 5</i></p>	<p>2.5. Les techniques de communication</p>
<p><i>Description détaillée</i></p>	<p>Les techniques de communication sont considérées comme essentielles pour travailler avec les structures d'accompagnement à l'éducation inclusive. Maintenir une bonne communication, constante et efficace, est la clé du succès dans l'éducation inclusive, car il est important de maintenir le flux de communication fluide dans les contextes d'enseignement et d'apprentissage. Dans cette sous-unité, les types et les techniques de communication pour une communication efficace dans les contextes d'éducation inclusive seront évoqués. Elle insistera sur le fait qu'employer une méthode de communication efficace favorise la participation de toutes les parties prenantes de l'éducation inclusive (ex. les jeunes, les enseignants, les parents, les autorités éducatives, etc.), tout en gardant une structure intégrée et cohérente.</p>
<p><i>Activité d'apprentissage 8 (10 minutes)</i></p>	<p>Activité 8 : Partage d'expériences réussies en matière de communication dans l'éducation inclusive (10 minutes)</p> <p>Le formateur invitera les apprenants à partager des exemples de problèmes de communication, mais aussi les solutions qu'ils ont pu trouver et les réussites vécues dans leur contexte professionnel d'éducation inclusive.</p>

MODULE 5 - COMMUNICATION

APERCU DU MODULE

Renforcer la capacité des apprenants à communiquer et à transmettre des informations à de jeunes déficients visuels et auditifs, en étant capable de sélectionner et d'utiliser les systèmes, les techniques et les instruments les plus appropriés en fonction des besoins et des caractéristiques de chacun.

SUPPORTS PEDAGOGIQUE

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
5.1	<i>Presentation : Introduction et théorie - la communication</i>	<i>Présentation PowerPoint</i>	<i>Ce support consiste en une brève introduction théorique qui fournit à l'apprenant des informations pertinentes sur les types de communication et les aménagements pour les déficients visuels et auditifs.</i>	<i>Annexe 5.1</i>
5.2	<i>Vidéos</i>	<i>AUDIVISUEL : - Vidéo sur YouTube - TEDtalks</i>	<i>Vidéos : - Sur la bonne communication vs. mauvaise communication - L'éducation accessible aux déficients auditifs</i>	<i>Réf. 13,14,15</i>
5.3	<i>Apprentissage expérimental</i>	<i>Activité de groupe ; activité en binômes</i>	<i>Voyez la capacité - pas le handicap ! Activité de groupe/jeu dans lequel les thèmes suivants sont abordés : le handicap, la discrimination, l'intolérance. Bandeau, papier, stylo, sac en plastique contenant différents objets : par exemple, feuille de laitue, crayon, craie, feuille d'arbre, papier de couleur, bouteille ou canette de boisson non alcoolisée. <i>Carte de rôle, papier et stylo</i></i>	<i>Réf. 16</i>

**** L'Annexe 5.1. est disponible en anglais, Les vidéos sur YouTube sont toutes disponibles avec sous-titrages en français, en activant les sous-titres automatiques**

STRUCTURE DES CONTENUS

<i>UNITE</i>	<i>SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ</i>	<i>SUPPORTS</i>	<i>DURÉE</i>
1. Introduction	<i>1.1. Qu'est-ce que la communication ?</i>	<i>5.1 et 5.2</i>	<i>15 minutes</i>
	<i>1.2. La communication verbale</i>	<i>5.1 et 5.2</i>	<i>15 minutes</i>
	<i>1.5. La communication non-verbale</i>	<i>5.1 et 5.2</i>	<i>15 minutes</i>

	<i>1.4. L'accessibilité pour les jeunes déficients visuels et auditifs</i>	<i>5.1 et 5.2</i>	<i>30 minutes</i>
2. Voir la capacité – pas le handicap !	<i>2.1 Introduction à l'activité</i>	<i>5.3</i>	<i>120 minutes</i>
	<i>2.2 Une marche les yeux bandés</i>	<i>5.3</i>	
	<i>2.3 Le langage des signes</i>	<i>5.3</i>	
	<i>2.4. Conclusion</i>		
			Total : 3h15

CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	1. Introduction à la communication
Introduction	Dans cette unité, l'apprenant sera initié aux connaissances générales sur les types de communication.
Description détaillée	Présentation théorique sur la communication Quels types de communication existent ? Qu'est-ce qu'une communication accessible pour les jeunes déficients visuels et auditifs (méthode d'enseignement et adaptations) ?
Supports	Présentation PowerPoint ; vidéos

Titre de l'unité	2. Voir les capacités – pas le handicap !
Introduction	Une activité pratique pour encourager l'empathie avec les personnes en situation de handicap. La principale question abordée par l'activité est celle des obstacles auxquels les personnes en situation de handicap, et en particulier les jeunes déficients visuels et auditifs, sont confrontés dans tous les domaines de la vie
Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.1 Introduction à l'activité
Description détaillée	Rappelez que cette activité portera sur les déficiences visuelles et auditives. Invitez les apprenants à réfléchir à la manière dont ils aimeraient ou n'aimeraient pas être traités s'ils étaient en situation de handicap. Ils doivent noter quelques mots clés. Ensuite, les apprenants seront invités à partager ce qu'ils redouteraient s'ils étaient dans cette situation. La manière de mener cette activité dépendra beaucoup du groupe. Veillez à ce que chacun comprenne que cette activité consistera en des simulations ou des « mises en conditions réelles », au cours desquelles ils auront l'occasion d'explorer leurs sentiments et leurs réactions s'ils étaient en situation de handicap sensoriel. Expliquez-leur que le but n'est pas de se moquer des uns et

des autres, ni de générer du stress ou une gêne injustifiée. Ils doivent agir « naturellement » et ne pas chercher à en faire trop. Rassurez les apprenant en leur disant qu'à certains moments, ils pourront se sentir mal à l'aise ou en insécurité, mais que cette activité se déroulera en toute sécurité.

Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.2 La marche les yeux bandés
<i>Description détaillée</i>	Demandez aux participants de se mettre par deux. Chaque binôme reçoit un bandeau. Une des deux personnes jouera le rôle de la personne déficiente visuelle et l'autre personne sera son guide. La responsabilité du guide sera d'assurer la sécurité de son partenaire. Il ne peut répondre aux questions simples relatives à la sécurité que par « OUI » ou « NON ». Les guides doivent emmener leur partenaire faire une promenade de 5 minutes. De retour dans la salle, les guides accompagnent leurs partenaires vers une chaises. Un sac « surprise » se trouve sur la chaise. La personne non-voyante doit en identifier le contenu et le guide doit lister ses suppositions. Le partenaire non-voyant enlève le bandeau et découvre les objets. Le binôme est invité à revenir brièvement sur leurs expériences et particulièrement sur ce qui a pu les surprendre.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.3 Le langage des signes
<i>Description détaillée</i>	Les binômes de la sous-unité 2.2 seront intervertis : les guides deviendront des personnes en situation de handicap, cette fois déficient auditif, et les partenaires seront des aides. La personne sourde reçoit une carte illustrant une situation qu'il ne doit pas montrer à son partenaire. Les aides reçoivent du papier et un stylo. La personne sourde doit transmettre la situation qu'il a vue sur la carte à son partenaire : il ne peut ni parler, ni écrire, ni dessiner. Les partenaires doivent écrire ce qu'ils comprennent du message. Lorsque la personne sourde a communiqué autant qu'il le pouvait, il doit révéler sa carte. Chaque binôme est invité à passer brièvement en expliquer ses intentions, les problèmes et les frustrations qu'ils ont pu rencontrer.
Titre de la sous-unité ou de l'activité	2.4 Conclusion
<i>Description détaillée</i>	Cette conclusion se fera en plénière. Il faudra d'abord passer en revue les sous-unités 2.2 et 2.3, puis réfléchir à ce que les apprenants savaient au départ et à ce qu'ils ont appris durant ce module. Les questions suivantes peuvent être posées : 2.2. La marche les yeux bandés : demander à la fois à ceux qui avaient les yeux bandés et aux guides de partager leurs réactions : <ul style="list-style-type: none"> • Comment vous sentiez vous pendant cet exercice ? • Qu'est ce qui a été le plus difficile ? Qu'est ce qui a été le plus amusant ? Qu'est ce qui vous a mis le plus mal à l'aise ? • A quel point était-ce difficile de faire confiance et d'être digne de confiance ?

2.3 Le langage des signes :

Comment vous sentiez vous pendant cet exercice ?

- Qu'est ce qui a été le plus difficile ? Qu'est ce qui a été le plus amusant ? Qu'est ce qui vous a mis le plus mal à l'aise ?
- Était-ce frustrant de faire le langage des signes et de ne pas être compris ?
- Était-ce frustrant ou embarrassant de ne pas le comprendre ?

Passez ensuite en revue les craintes et les attentes exprimées par les participants au début de l'exercice. Demandez aux participants de regarder les mots-clés qu'ils ont noté.

- Certaines de vos craintes se sont-elles confirmées pendant l'activité ?
- Comment les personnes ont elles essayé d'aider leurs partenaires ?
- Comment l'aide a-t-elle été reçue ?
- Est-il facile d'évaluer l'aide à apporter ?
- De quoi les gens ont-ils peur sur le fait d'être en situation de handicap ?
- Sur quoi leurs craintes se basent elles ?
- Les gens ont-ils déjà eu peur de devenir handicapés à la suite d'un accident ou d'une maladie ?
- Quelle est la chose la plus surprenante que les personnes ont appris au cours de cette activité ?
- Que pourrait faire votre institution ou structure pour promouvoir l'égalité et la dignité des personnes en situation de handicap ?

MODULE 6 – SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT A L'ÉDUCATION INCLUSIVE

APERCU DU MODULE

Ce module "sensibilisation à l'éducation inclusive et engagement" s'adresse aux personnes qui souhaitent devenir des personnes ressource(s) troubles sensoriels. Il vise à renforcer les compétences des apprenants dans les méthodes de communication et d'interactions sociale. Nous proposons :

- Des exercices pour briser la glace afin de favoriser la cohésion du groupe et d'aider les apprenants à se connaître
- Des séances d'écoute et de réflexion afin d'appréhender les méthodes permettant de traduire les principes d'inclusion en actions
- Des sessions de partage d'expérience entre les apprenants
- Développement de projets qui pourraient servir à promouvoir l'inclusion

SUPPORTS PEDAGOGIQUE

	<i>Titre du support</i>	<i>Type de support</i>	<i>Description du support</i>	<i>Lien</i>
6.1	<i>Exercices pour faire connaissance</i>	<i>IMPRIME : Des jeux proposés par le formateur qui font appel aux connaissances des apprenants</i>	<i>Proposition d'exercices favorisant les relations entre les membres d'un groupe. Un jeu basé sur la connaissance et l'écoute :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Se présenter et présenter son voisin</i> - <i>Le "jeu du chocolat"</i> 	<i>Annexe 6.2</i>
6.2	<i>Séances de partage d'expériences entre les jeunes déficients sensoriels et leurs parents</i>	<i>AUDIOVISUEL :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>PowerPoint</i> - <i>Courte interview vidéo</i> 	<i>Utiliser différents supports, notamment des témoignages sur l'intégration sociale et l'inclusion vécue par des jeunes atteints de déficiences sensorielles et leurs parents.</i>	<i>Références 2-7 Module 6</i>
6.3	<i>Echange de bonnes pratiques entre les professionnels : les témoignages des apprenants sur leurs expériences de projets inclusifs réussis</i>	<i>AUTRE : Les apprenants seront libres de choisir leur support préféré (récit, PowerPoint, etc.)</i>	<i>Les apprenants seront invités à raconter et à partager leurs expériences avec le formateur et les autres apprenants, y compris :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle</i> - <i>L'origine de leur projet</i> - <i>Participants, mise en œuvre, évaluation</i> 	<i>Références 2-7 Module 6</i>

6.4	<i>Production en petit groupe de 2-3 apprenants</i>	<i>IMPRIME : utilisez des documents papier, AUDIOVISUEL : PowerPoint, etc.</i>	<i>Approche du projet, y compris son processus de mise en œuvre et le plan de travail/les étapes pour atteindre son objectif principal.</i>	Créé par petit groupe
6.5	<i>Modélisation du projet : proposer un plan de travail détaillant les différentes étapes</i>	<i>IMPRIME : brochures AUDIOVISUEL : PowerPoint, etc.</i>	<i>Conception du projet et plan de travail de A à Z</i>	Annexe 6.1

**** Annexe 6.1 and 6.2 est disponible en anglais, les vidéos sur YouTube sont disponibles dans toutes les langues avec sous-titrages en français, en activant les sous-titres automatiques. Quelques références vidéo uniquement disponibles en Français.**

STRUCTURE DES CONTENUS

Nous proposons un équilibre entre 2 sessions de formation "classiques" dirigées par un formateur et 2 activités d'apprentissage où les apprenants interagissent entre eux et travaillent en petits groupes

UNITE	SOUS-UNITÉ / ACTIVITÉ	SUPPORTS	DURÉE
1 – sensibilisation et engagement à l'éducation inclusive	1.1 <i>Outils pour briser la glace</i>	<i>voir annexe 1</i>	<i>20 minutes</i>
	1.2 <i>Séances de partage d'expériences entre les jeunes déficients sensoriels et leurs parents</i>	<i>Témoignages audio ou video à créer</i>	<i>30 minutes</i>
	1.3 <i>Échange de bonnes pratiques et analyse des pratiques professionnelles</i>	<i>Video ou audio réalisés en direct par les apprenants</i>	<i>60 minutes</i>
	1.4 <i>Modélisation du projet et de supports didactiques</i>	<i>Annexe 6.1</i>	<i>10 minutes</i>
	1.5 <i>Production en petits groupes</i>	<i>Libre choix du support par le formateur (documents papier, PowerPoint, etc.)</i>	<i>60 minutes</i>
			Total: 3 h

CORPS PRINCIPAL

Titre de l'unité	Sensibilisation et engagement à l'éducation inclusive
Introduction	<p>Dans cette unité, le formateur présentera des outils pour favoriser l'interaction sociale entre des personnes qui ne se connaissent pas (l'étape 1 consiste à "briser la glace").</p> <p>Les apprenants recevront des informations sur les difficultés rencontrées par les jeunes déficients sensoriels et leurs familles, tant dans le cadre formel (par exemple, à l'école) que dans le cadre non formel (par exemple, dans un club de jeunesse ou un centre de loisirs).</p> <p>Les activités proposées sont basées sur l'échange de bonnes pratiques et d'expériences des professionnels de l'éducation formelle et non formelle qui peuvent être amenés à travailler avec des jeunes déficients sensoriels et leurs familles. Cela comprend le partage d'expériences, l'analyse des pratiques professionnelles et le soutien par les pairs.</p> <p>Il sera également proposé de développer des projets inclusifs en petits groupes d'apprenants, en utilisant une méthodologie de projet adaptée fournie par le formateur.</p>
Description détaillée/ Activité d'introduction (Total = 3h)	<p>1.1 Outils pour briser la glace (20 minutes)</p> <p>1.2 Séances de partage d'expériences entre les jeunes déficients sensoriels et leurs parents (30 minutes)</p> <p>1.3 Échange de bonnes pratiques et analyse des pratiques professionnelles (60 minutes)</p> <p>1.4 Production en petits groupes (60 minutes)</p> <p>1.5 Modélisation du projet et matériel didactique (10 minutes)</p>
Description détaillée	<p>1.1 Outils pour briser la glace (20 minutes). L'espace nécessaire à la mise en œuvre de cette activité varie en fonction du nombre d'apprenants. Une salle « classique » de formation devrait être suffisante pour autant que les chaises et les tables puissent être déplacées. Vous trouverez plus d'information en annexe.</p> <p>1.2 Séances de partage d'expériences entre les jeunes déficients sensoriels et leurs parents (30 minutes)</p> <p>Besoin matériel : une salle, des tables et des chaises, 1 PC et 1 vidéoprojecteur.</p> <p>Des témoignages de jeunes déficients sensoriels et de leurs parents peuvent être préparés par le formateur avant la session et projetés sur l'écran. Les apprenants seront invités à identifier les aspects positifs et négatifs. Cela permettra au formateur d'identifier les obstacles, ainsi que les atouts et les possibilités d'amélioration.</p> <p>Cette session requiert un haut niveau d'attention de la part des apprenants.</p> <p>Le formateur demandera aux apprenants d'identifier les aspects positifs et négatifs, en prenant des notes tout en regardant les témoignages projetés sur l'écran. Ils seront autorisés à partager leurs commentaires après chaque témoignage.</p>

1.3 Échange de bonnes pratiques et analyse des pratiques professionnelles (60 minutes)

Besoin matériel : une salle, des tables et des chaises, 1 PC and 1 vidéoprojecteur

Les apprenants seront invités à partager leur propre expérience professionnelle avec des jeunes déficients sensoriels et leurs familles. Ils seront libres de choisir leur support (récit, PowerPoint, etc.).

Par conséquent, le formateur doit demander à tous les participants de préparer leur présentation avant cette session, et animer la session pour faire en sorte que tous les apprenants aient le même temps de parole dans les 60 minutes allouées à cette sous-unité.

Le formateur doit analyser la pratique professionnelle présentée par chaque apprenant. Les autres apprenants seront invités à identifier l'aspect positif et l'aspect négatif de chaque cas présenté. Ils peuvent prendre des notes pendant les présentations et formuler des recommandations après chaque présentation.

1.4 Production en petits groupes (60 minutes)

Besoin matériel : une salle, des tables et des chaises, 1 PC and 1 vidéoprojecteur, un paperboard, des marqueurs, des stylos et des post-it

L'objectif est de concevoir un projet par groupe. Cela comprend un plan de travail détaillé, qui sera présenté aux autres groupes.

Organisation :

- a. Les apprenants se regroupent en 3-4 petits groupes avec le matériel nécessaire
 - b. Chaque petit groupe présente son projet, avec un plan de travail, comme il le souhaite avant de recevoir les commentaires et questions des autres apprenants.
- Le formateur anime cette session et peut également poser des questions. Il recueille toutes les productions à la fin (scans, photocopies, etc.)

1.5 Modélisation du projet et matériel didactique (10 minutes) Intervention du formateur présentant « les différents aspects de réalisation d'un bon projet inclusif » avec une feuille de route expliquant comment procéder :

- Le ou les objectif(s) du projet
- La description de ses activités
- Inclure une forte dimension inclusive dans le projet
- Promouvoir l'accessibilité et l'autonomie à travers ce projet (y compris la description des participants, les forces et faiblesses)
- Les aspects administratifs : obtenir les autorisations, établir un budget, organiser le transport de tous les participants, choisir la meilleure période ou le meilleur moment pour réaliser ce projet, etc.
- Les aspects éducatifs : gestion et mise en œuvre du projet, compétences managériales, procédures favorisant l'inclusion et l'autonomie

Sous unité	1.1 Outils pour briser la glace (20 minutes)
Description détaillée	Le formateur présente différents outils pour "briser la glace", c'est-à-dire favoriser le dialogue et la connaissance mutuelle entre des personnes qui ne se connaissent pas et qui vont participer à un projet commun.
Activité d'apprentissage (20 minutes)	<p>Il s'agit d'acquérir des outils de communication pour créer du lien social entre des participants d'un projet commun qui ne se connaissent pas. Le formateur fait deux propositions (voir annexe 6.2) mais pas seulement : les apprenants sont aussi invités à partager des activités brise-glace qu'ils pourraient connaître et utiliser eux-mêmes.</p> <p>Le formateur insistera sur les aspects suivants des activités brise-glace :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être structuré et adapté à la salle utilisée - Fournir le matériel nécessaire - Avoir des instructions et des règles précises - Prévenir les risques et le danger - Activité adaptée, inclusive et donc accessible à tous <p>Les apprenants peuvent prendre des notes pendant la présentation afin de constituer un portfolio de formation qui pourra être développé à partir des contenus fournis dans les autres sous-unités, et réutilisé après la formation.</p>
Sous unité	1.2 Séances de partage d'expériences entre les jeunes déficients sensoriels et leurs parents (30 minutes)
Description détaillée	<p>Le formateur diffuse des témoignages depuis son ordinateur portable sur l'écran, à l'aide d'un projecteur. Il s'agit d'histoires racontées par des jeunes et leurs parents qui ont vécu des situations « d'inclusion » (positives) ou d'exclusion (négatives), soit dans le cadre de l'éducation formelle (par exemple, à l'école), soit dans le cadre de l'éducation non formelle (par exemple, dans un club de jeunesse ou un centre de loisirs).</p> <p>S'il n'est pas possible d'obtenir des enregistrements avant la session, le formateur dispose de solutions alternatives, comme une cassette audio ou une narration réalisée par le formateur lui-même.</p>
Activité d'apprentissage (30 minutes)	Les apprenants seront invités à prendre des notes sur chaque histoire et à repérer les mots clés relatifs à « l'inclusion » racontés par les personnes interrogées. Ensuite, le formateur dessinera un tableau sur un paperboard, listant tous ces mots-clés en trois colonnes : positif, négatif et inclassable. Ce tableau sera conservé par le formateur, soit sur papier, soit au format numérique.
Sous unité	1.3 Échange de bonnes pratiques et analyse des pratiques professionnelles (60 minutes)
Description détaillée	Les apprenants peuvent déjà avoir divers exemples d'expériences professionnelles avec des jeunes déficients sensoriels, ou de tout autre type de handicap, et/ou leurs parents. Ils seront informés par le formateur avant la session que certains apprenants peuvent se porter volontaires pour présenter leurs propres histoires, en se concentrant sur les obstacles ou les défis auxquels ils ont dû faire face et les aspects positifs de leur cas particulier lié à l'inclusion.

	Ensuite, le formateur peut partager son analyse de ces pratiques professionnelles. Les autres apprenants peuvent également poser des questions sur divers aspects de ces cas particuliers et sur la manière dont ces situations ont été gérées.
Activité d'apprentissage (60 minutes)	<p>Les histoires présentées peuvent amener d'autres questions et le formateur veillera à ce qu'elles couvrent les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les obstacles ou les défis auxquels ils ont dû faire face - Les difficultés à mettre en œuvre des actions dans ces cas particuliers - Comment ont-ils réglé ces actions ? - Ces actions sont-elles reproductibles dans d'autres contextes (lieu, temps, etc.) ?

Sous unité	1.4 Modélisation du projet et matériel didactique (10 minutes)
Description détaillée	<p>Session classique dirigée par le formateur sur les différents aspects de la réalisation d'un bon projet inclusif, y compris une feuille de route expliquant comment l'établir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du projet - La description de ses activités - Inclure un fort aspect « inclusif » au projet - Promouvoir l'accessibilité et l'autonomie à travers ce projet (avec une description des participants, des forces et des faiblesses). - Les aspects administratifs : obtenir les autorisations, établir un budget, organiser le transport de tous les participants, choisir la meilleure période ou le meilleur moment pour réaliser ce projet, etc. - Les aspects pédagogiques : la gestion et la mise en œuvre du projet, les compétences managériales, les procédures favorisant l'inclusion et l'autonomie. <p>Le formateur peut également utiliser les projets présentés dans la sous-unité 1.4 afin d'illustrer sa présentation.</p>
Activité d'apprentissage (10 minutes)	Le formateur peut utiliser la présentation PowerPoint (annexe 6.1) pour présenter sa feuille de route

Sous unité	1.5 Production en petits groupes (60 minutes)
Description détaillée	<p>Dans cette sous-unité, le formateur mettra en place les conditions ou la méthodologie de projet qui permettront aux apprenants répartis en petits groupes d'élaborer leurs projets. Le formateur fournira un modèle pour aider les groupes dans leurs tâches.</p> <p>Chaque groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sera composé de 3-4 apprenants - Concevra un projet avec un plan de travail structuré (le formateur aura des exemples de projets qui pourraient être partagés si un groupe a du mal à trouver son propre projet). - Présenter leur projet aux autres groupes

	<ul style="list-style-type: none">- Les autres groupes poseront des questions et formuleront des recommandations pour améliorer le projet.- Avoir le libre choix du support utilisé pour présenter leur projet (par exemple, une présentation PowerPoint, une carte mentale utilisant des marqueurs et un paperboard, etc.)
Educational activity (60 minutes)	<p>Questions à poser par le formateur à chaque groupe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Votre projet est-il conforme à la réglementation nationale ?- Quels sont les risques et dangers pour les participants ?- Quelles mesures spécifiques avez-vous prévues pour répondre aux besoins éducatifs particuliers (BEP) de vos participants (accessibilité et inclusion) ? <p>Ces présentations seront conservées par le formateur, soit sous format papier soit sous format numérique.</p>

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Module 1

Publication

1. Nations Unies, [Convention relative aux droits des personnes handicapées](#), 2006
2. L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, [Formation des enseignants pour l'inclusion PROFIL DES ENSEIGNANTS INCLUSIFS](#), 2012
3. Mercy M. Mugambi, [Approaches to Inclusive Education and Implications for Curriculum Theory and Practice](#), School of Education, University of Nairobi, Kenya, 2017 (en anglais)
4. L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive, [EASIE 2018 Dataset Cross-Country Report](#), 2018 (en anglais)

Vidéos (sur YouTube, sous-titrages disponibles en français)

5. L'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive : <https://www.youtube.com/watch?v=EiUUFZog4oM>
6. 'Inclusion starts with an I' : <https://www.youtube.com/watch?v=2g88Ju6nkcg>

Module 2

Publications

1. Ministère de l'éducation nationale, Guide Handiscol pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience auditive, novembre 2001
2. Michèle Collat et Nathalie Lewi-Dumont, Guide Handiscol pour les enseignants qui accueillent un élève présentant une déficience visuelle Enseigner à des élèves aveugles ou malvoyants, Ministère de l'éducation nationale, novembre 2004
3. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, La surdit  de l'enfant, guide pratique   l'usage des parents, La fondation de France,  ditions inpes, octobre 2005
4. Bermont Jacques, « Autonomie et D ficiences Visuelles », revue Lumen N  14 <https://www.lumen-magazine.fr/magazines/lumen-14/>
5. Bermont Jacques, Lacherez Alain, « Le num rique au service de la scolarisation des jeunes d ficients visuels », Article Revue de sant  scolaire & universitaire, n  44, 2017-03, pp. 26-32 Elsevier et Masson ed. Paris

Jeu Vid o

6. 'Vis ma vue' jeu vid o sur les cons quences des d ficiences visuelles dans diff rents contextes : <https://www.reseau-canope.fr/vis-ma-vue/>

Vid os

7. Pr sentation des diff rentes d ficiences visuelles : https://bassevision.bourdeauoptique.com/http://www.youtube.com/watch?v=qpx0JZNrdVk&feature=player_detailpage
8. Vid o sur la canne blanche : "  vous de voir" https://youtu.be/AnSo_Uj6is8
9. Tutoriel pour aider une personne d ficiante visuelle dans ses d placements quotidiens : <https://youtu.be/O8QiCMa0Igm>
10. Exemples d'obstacles p dagogiques pour Sarina, jeune d ficiante visuelle : <https://www.youtube.com/watch?v=9IacYIWYphQ>
11. S rie TV satirique sur les troubles visuels : <http://www.jencroispasmesyeux.com/accueil/serie-1/>
12. Documentaire sur les d ficiences visuelles : <https://www.france.tv/france-5/a-vous-de-voir/>
13. Documentaire sur les d ficiences auditives : <https://www.france.tv/france-5/l-oeil-et-la-main/toutes-les-videos/>

Module 3

Publication (en anglais)

1. Conseil de l'Europe, [Manual for Human rights education with young people](#), Compass, 2002

Sites internet

2. Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF) : <https://www.fnsf.org/>
3. Union européenne des sourds : <https://www.eud.eu/> (en anglais)
4. Fédération mondiale des sourds : <http://wfdeaf.org/> (en anglais)
5. Forum européen du handicap : <https://www.edf-feph.org/>
6. Fédération des aveugles de France : <https://aveuglesdefrance.org/>
7. Union européenne des aveugles : <http://www.euroblind.org/> (en anglais)
8. Union mondiale des aveugles : <https://worldblindunion.org/> (en anglais)
9. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), troubles auditifs : <https://www.who.int/fr/news/item/02-03-2021-who-1-in-4-people-projected-to-have-hearing-problems-by-2050>
10. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), troubles visuels : <https://www.who.int/fr/news/item/08-10-2019-who-launches-first-world-report-on-vision>
11. Université Gallaudet (communauté des sourds et des malentendants) : <https://www.gallaudet.edu/> (en anglais)

Vidéos

12. The silent Child, <https://www.youtube.com/watch?v=2GbxFIVQv8c> (vidéo sur YouTube, sous-titrages disponibles en français)
13. TED, Katerine Hampsten, How miscommunication happens and how to avoid it? (en anglais) : https://www.ted.com/talks/katherine_hampsten_how_miscommunication_happens_and_how_to_avoid_it?utm_campaign=tedsread&utm_medium=referral&utm_source=tedcomshare
14. TED, Nyle Dimarco, Why we need to make education more accessible to the deaf? (en anglais) : https://www.ted.com/talks/nyle_dimarco_why_we_need_to_make_education_more_accessible_to_the_deaf?utm_campaign=tedsread&utm_medium=referral&utm_source=tedcomshare

Module 4

Publications (en anglais)

1. American University, School of Education, [Parent-Teacher Communication: Strategies for Effective Parent Inclusion & Engagement](#), Online magazine, 2020
2. ADCET – Australian Disability Clearing House on Education and Training, [Inclusive Communication – General Practice](#), 2014
3. Ferguson, D. L., International Trends in Inclusive Education, [The Continuing Challenge to Teach One and Everyone](#). European Journal of Special Needs Education, 2, pp. 109–120, 2008
4. Florian, L. & Black-Hawkins, K., [Exploring inclusive pedagogy](#), 2010
5. Graham-Clay, S., Communicating with parents: strategies for teachers. School Community Journal, 16(1):117-129, 2005



6. Harris, A. and Muijs, D., *Teacher Leadership: Principles and Practice*. NCSL – National College for School Leadership. University of Warwick, UK, 2003
7. Johnson, D.W., & Johnson, R. D. [An Overview of Cooperative Learning](#), Retrieved on 30th August 2021
8. Johnson, D.W., & Johnson, F., *Joining together: Group theory and group skills* (10th ed.). Boston: Allyn & Bacon., 2009
9. Johnson, D. W., & Johnson, R., *Learning together and alone: Cooperative, competitive, and individualistic learning* (5th Ed.). Boston: Allyn & Bacon, 1999
10. Johnson D. W., & Johnson, R., *Cooperation and competition: Theory and research*. Edina, MN: interaction Book Company, 1989
11. Jorgensen et al. (2012). *Essential best practices in inclusive schools*. NCTE – National Centre of Inclusive Education & Institute of Disability/ UCED, University of New Hampshire, 2012
12. Mariga, L., McConkey, R. & Myezwa, H., *Inclusive education in low-income countries: A resource book for teacher educators, parent trainers and community development workers*, 2014
13. Nel, N. M., Tlale, L. D. N., Engelbrecht, P. and Nel, M., *Teachers' perceptions of education support structures in the implementation of inclusive education in South Africa*. Retrieved on 30th August 2021, from: http://www.scielo.org.za/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S2304-85572016000300003
14. Potmelisovamesil, M., Potmesil, M. and Fojtikova - Roubalova, M., *Supervision as a Prevention and Support to Teachers in Inclusive Education*. *Electronic Journal for Inclusive Education*. 2(11), 2013

Module 5

Publications (en anglais)

1. Melanie Doyle, Linda Dyle, [Mainstreaming the student who is deaf or hard of hearing. A guide for professionals, teachers and parents](#), 2002
2. Penny R. Cox, Mary K. Dykes, [Effective Classroom Adaptations for Students with Visual Impairments](#), 2001
3. Pamela Khaouli, [How Elementary School Teachers Adapt their Classroom Environment and Instructional Strategies in General Classroom Settings for Students with Visual Impairment](#), 2014
4. Iliana Viktorovna Skrebneva, [Guidelines to Curriculum Adaptations to support deaf learners in Inclusive Secondary Schools](#), 2015

Vidéos (sur YouTube, sous-titrages disponibles en français)

5. Disability Awareness Month: Assistive Technology : <https://www.youtube.com/watch?v=aLC7vBI05Lq>
6. Assistive Technology in Action – Meet Manson : <https://www.youtube.com/watch?v=lcUNnnwFm4g>

Sites internet (en anglais)

7. Paths to literacy, Overview of Assistive Technology: <https://www.pathstoliteracy.org/overview-assistive-technology/>
8. Perkins School for the blind, A to Z of Assistive Technology for Low Vision: <https://www.perkins.org/resource/z-assistive-technology-low-vision/>



9. National Library of Medicine, The deaf and the classroom design: a contribution of the built environmental ergonomics for the accessibility: <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22317280/>
10. National Institute on Deafness and other Communication Disorders, Assistive Devices for People with Hearing, Voice, Speech, or Language Disorders : <https://www.nidcd.nih.gov/health/assistive-devices-people-hearing-voice-speech-or-language-disorders>
11. A G Bell, association of the Deaf and Hard of Hearing, How to integrate hearing assistive technology in the classroom : <http://aqbellprofs.org/2019/09/11/how-to-integrate-hearing-assistive-technology-in-the-classroom/>
12. Family connect for parents of children with visual impairments, Educational Accommodations for Students Who Are Blind or Visually Impaired : <https://familyconnect.org/education/know-your-rights/accommodations-and-modifications-at-a-glance/>
13. *Study.com*, e-learning about 'Teaching Students with Visual Impairments': <https://study.com/academy/course/teaching-students-with-visual-impairments.html>
14. *GBH*, Resources for Teaching and Adapting Science Lessons for Students with Visual Impairments: <https://www.wgbh.org/foundation/ncam/tools-and-resources/resources-for-teaching-and-adapting-science-lessons-for-students-with-visual-impairments>

Module 6

Publication

1. Plateforme Annonce Handicap (PAH), [Des mots pour se dire. Livret à l'attention des personnes en situation de handicap](#), Province de Wallonie, 1^{ère} édition, 2020

Podcasts

2. *Association clairvoyants, témoignages de jeunes déficients sensoriels (uniquement disponible en français. Voir *Manu pour l'inclusion dans le cadre de l'éducation formelle et Océanie pour un exemple dans le cadre de l'éducation non formelle* :* <https://clairvoyants17.fr/index.php/des-temoignages/les-personnes-dv>

Vidéos

3. *Le journal de John Hull, un film diffusé par ARTE, sur la vie avec une déficience visuelle :* <https://clairvoyants17.fr/images/video/UneExpObscurite.webm>
4. *ARRADV, témoignage sur les déficiences visuelles :* <https://youtu.be/QkOKphRpiyQ>
5. *Vidéo de sensibilisation sur la déficience visuelle :* <https://youtu.be/HqTmqHv9CoA>

Site internet

6. *Views International, organisation faisant la promotion de la mobilité et de l'autonomie des jeunes déficients visuels en Europe (en anglais) :* <http://www.viewsinternational.eu/>

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1.0 – Intro de présentation à la formation Open up

Rapport sur l'analyse des besoins réalisée lors des premiers comités locaux d'experts Open up

ANNEXE 1.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL

Support pédagogique 1.1. Présentation : introduction à l'éducation inclusive

ANNEXE 2.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL

Support pédagogique 2.1. Identifier et évaluer les besoins éducatifs

ANNEXE 3.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL

Support pédagogique 3.1. Mise en œuvre d'interventions éducatives et sociales

ANNEXE 3.2 – CHECKLIST HANDOUT FOR LEARNING ACTIVITY 1.2

Support pédagogique 3.2. Liste de contrôle pour une activité de jeu de rôle : « préparer une salle de classe répondant aux besoins d'un(e) élève sourd(e) ou malentendant(e) »

ANNEXE 4.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL – UNITÉ 1

Support pédagogique 4.1. UNITÉ 1 : introduction aux structures d'accompagnement à l'éducation inclusive

ANNEXE 4.2 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL – UNITÉ 2

Support pédagogique 4.5. UNITÉ 2 : faciliter l'organisation et la coordination d'équipes de travail

ANNEXE 5.1 – POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL

Support pédagogique 5.1. Introduction et théorie – la communication

ANNEXE 6.1 - POWERPOINT POUR UNE PRÉSENTATION EN PRÉSENTIEL

Support pédagogique 6.5. Modélisation de projet : proposer un plan d'actions détaillé

ANNEXE 6.2 – EXEMPLES D'ACTIVITÉS DE BRISE-GLACE

ANNEXE 7.1 – FORMATION OPEN UP Guide d'évaluation

Guide d'évaluation avec des exemples d'exercices et d'activités

ANNEXE 7.1

FORMATION OPEN UP - GUIDE D'ÉVALUATION

Titre	Annexe 7.1 – FORMATION OPEN UP Guide d'évaluation
Développé le	22/07/2022
Auteurs	David LORENZ (VB), Pierre VASSEUR, Marie OWCZAREK, Marie DUTERTRE, Florence SALIN, Gwenaël QUENEHEN et Aurélie SERLET (LVA) Tea DOMIN (HSGN) Elena XENI, Andreas GEORGIU (INNOVADE) Daniel ROIG, Eduardo LINARES (ITC) Jacques BERMONT, Maryse LELEU (OLY)
Contributeurs	Tous les partenaires du projet Open Up
Nombre de pages	21
Statut de confidentialité	Public

Elaboré par





TABLE DES MATIERES

EVALUATION - INTRODUCTION	3
MODULE 1 – INTRODUCTION A L’EDUCATION INCLUSIVE.....	4
MODULE 2 – IDENTIFICATION ET EVALUATION DES BESOINS PARTICULIERS	7
MODULE 3 – MISE EN OEUVRE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES.....	12
MODULE 4 – LES STRUCTURES D’ACCOMPAGNEMENT	14
MODULE 5 - COMMUNICATION	17
MODULE 6 – SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT A L’EDUCATION INCLUSIVE.....	19

EVALUATION - INTRODUCTION

L'évaluation de l'apprentissage des stagiaires est importante pour différentes raisons :

1. Évaluer si les stagiaires ont acquis les concepts, connaissances, aptitudes et attitudes de chacune des compétences des modules, ou leur niveau d'appropriation.
2. Identifier les parties du programme de formation qui peuvent être améliorées
3. Vérifier que le formateur a fait du bon travail

Dans ce programme de formation, différentes activités d'évaluation et d'appréciation ont été préparées à titre d'exemple, et peuvent être modifiées par le formateur pour s'adapter à la situation et à l'expérience des stagiaires.

Outils d'évaluation proposés :

- Observation : Observer le comportement des stagiaires pendant les activités, le travail individuel et de groupe et comparer ces comportements avec ceux attendus ;
- Discussion / travail de groupe : Certaines activités de la formation comprennent des travaux de groupe, des retours d'expérience et des échanges ;
- Questionnaires / tests : Dans ce document (annexe 7.1), une série de questionnaires (dont la bonne réponse est surlignée en jaune avec des commentaires éventuels) sont proposés pour chaque module, ainsi que quelques activités supplémentaires.
- Présentation : certaines activités comprennent un travail de groupe et une présentation des résultats/du projet

L'évaluation sera basée sur les normes CEC (Cadre Européen des Certifications) niveau 4 :

- Savoirs : Savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études
- Aptitudes : Gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études
- Responsabilité et autonomie : Gérer soi-même son travail dans la limite de consignes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer ; superviser le travail habituel d'autres personnes en assumant certaines responsabilités en matière d'évaluation et d'amélioration des activités liées au travail ou aux études.

MODULE 1 – INTRODUCTION A L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Pour l'évaluation de ce module, le questionnaire suivant peut être utilisé pour évaluer les connaissances du stagiaire.

Q1. Vrai (V) ou Faux (F)

1. Un des objectifs de l'éducation inclusive est de créer des institutions qui célèbrent les différences	V
2. Les apprenants aux besoins éducatifs particuliers devraient bénéficier d'aménagements adaptés dans des établissements d'éducation spécialisés	F
3. L'éducation inclusive se concentre principalement sur l'inclusion des personnes en situation de handicap	F
4. La diversité offre des opportunités d'apprentissage pour tous	T

Q2. Lequel des éléments suivants n'est pas un élément clé de l'éducation inclusive ?

L'adaptabilité : flexibilité pour répondre aux besoins des jeunes en situation de handicap
L'exclusivité : Les meilleurs apprenants devraient avoir accès à la meilleure éducation
L'accessibilité physique : Tous les lieux accueillant des jeunes doivent être accessibles en termes de circulation et d'installation
L'accessibilité : Tous les lieux accueillant des jeunes doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap, sans discrimination

Q3. A l'aide de la vidéo, répondez aux questions suivantes :

1. Combien de pays sont impliqués dans l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive ?	<ul style="list-style-type: none"> a. Plus de 10 b. Plus de 20 c. Plus de 30 d. Plus de 40
2. Parmi les éléments suivants, sur lequel l'Agence ne fournit-elle pas d'information ?	<ul style="list-style-type: none"> a. L'inclusion sociale b. La formation des enseignants c. La formation tout au long de la vie d. L'éducation spécialisée e. La transition vers l'emploi f. Le financement g. La direction de l'école h. Augmenter la réussite i. L'éducation de la petite enfance
3. Quelles sont les 3 principales parties prenantes permettant une mise en œuvre réussie de l'éducation inclusive ?	<ul style="list-style-type: none"> a. Les enseignants, les directeurs d'établissement, et les décideurs politiques b. Les parents, les élèves et les enseignants c. Les enseignants, les décideurs politiques et les élèves

Q4. Selon les informations données par le graphique, laquelle des affirmations suivantes est incorrecte ?

En Espagne, 80.38% des élèves à besoins éducatifs particuliers notifiés par la MDPH, sont scolarisés en école primaire ordinaire
L'Italie est le pays ayant le taux le plus élevé de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers notifiés par la MDPH dans l'éducation ordinaire
En Suède, 11.21% des élèves scolarisés en école primaire ont des besoins éducatifs particuliers avec notification de la MDPH
En France, le taux de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers notifiés par la MDPH dans les écoles primaires ordinaires, est inférieure à la moyenne européenne

Q5. L'éducation inclusive ...

Fait partie d'une stratégie plus large de promotion d'une société inclusive	V	
Consiste à apprendre à apprécier les différences et apprendre de la diversité	V	
Est un processus consistant en une recherche constante pour trouver de meilleures manières de répondre à la diversité		F
Cherche à répondre aux besoins d'apprentissage de tous les jeunes, quels que soient leurs capacités, handicaps, sexes, statuts socio-économiques, besoins psychosociaux ou de santé ; en étant particulièrement attentifs aux plus vulnérables pour éviter toutes formes d'exclusion et de marginalisation		F
Reconnait que tous les jeunes peuvent apprendre	V	

Q6. Parmi les domaines de compétences suivants, lequel ne relève pas d'une valeur fondamentale de la personne ressource(s) troubles sensoriels ?

Soutenir tous les élèves
Travailler avec les autres
Valoriser la diversité des élèves
Apprendre en autodidacte

Q7. Classez les éléments suivants dans la catégorie Attitude (A), Connaissances (K) ou Compétences (S)

... l'éducation inclusive s'applique à tous, pas uniquement pour les jeunes ayant des besoins particuliers et risquant d'être exclus des opportunités éducatives ;	(K)
... examiner d'un œil critique ses propres croyances et attitudes et l'impact qu'elles ont sur ses actions ;	(S)
... être sensible aux divers besoins des jeunes ;	(S)
... L'éducation est basée sur une croyance à l'égalité, aux droits de l'homme et à la démocratie pour tous les jeunes ;	(A)
... L'éducation inclusive relève d'un projet sociétal, de réformes devenues quasiment non-négociable ;	(A)

... les concepts et principes théoriques et pratiques qui étayent l'éducation inclusive dans des contextes mondiaux et locaux ;	(K)
... la capacité à déconstruire l'histoire de l'éducation pour comprendre les situations et les contextes actuels ;	(S)
... Au sens large, notre héritage culturel et tous les niveaux décisionnaires et/ou responsables de la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'éducation ont un impact sur l'éducation inclusive. Les forces et les faiblesses possibles du système éducatif doivent être reconnues et comprises par les enseignants ;	(K)
... l'accès à l'enseignement ordinaire ne suffit pas à lui seul. Pour que cela fonctionne, il faut que le jeune soit engagé dans des activités d'apprentissage ayant du sens pour lui.	(A)

Q8. Parmi les compétences suivantes, laquelle est nécessaire pour valoriser la diversité des jeunes apprenants ?

... les voix de tous les jeunes doivent être entendues et valorisées ;
... aborder le handicap comme partie intégrante du programme ;
... identifier les manières les plus appropriées de répondre à la diversité dans toutes les situations

Q9. Laquelle(lesquelles) de ces affirmations considérez-vous comme correcte (s) ?

Le défi le plus important dans l'éducation est de savoir comment gérer les différences
Si les écoles, les salles de classe, et le programme en général, ne parviennent pas à tenir compte des différences entre les élèves, l'inclusion restera un débat confiné entre les décideurs politiques, les experts, et ceux qui ne sont pas directement impliqués dans l'enseignement.
Les enseignants sont confrontés à une variété de profils de jeunes réunis dans une même classe et ont besoin de savoir comment y faire face
Très souvent, on suppose que les jeunes ont le même type de compétences ou partent du même niveau initial.

Réponse : Toutes les affirmations sont considérées comme correctes.

MODULE 2 – IDENTIFICATION ET EVALUATION DES BESOINS PARTICULIERS

Q1. Vrai (V) ou Faux (F)

Affirmation		Commentaire
Etre déficient visuel signifie être aveugle. On est soit voyant soit aveugle.	F	
Je porte des lunettes = Je suis déficient visuel	F	Il faut différencier les défauts de vision (myopie, astigmatie, hypermétropie, presbytie) des déficiences visuelles. Les déficiences visuelles sont des maladies des yeux qui ne peuvent pas être corrigées par un équipement optique.
Les personnes ayant une déficience visuelle entendent mieux que les autres	F	Elles se fient juste davantage aux informations données par l'ouïe. Information qui n'est pas nécessaire quand la vue fonctionne.
Lorsqu'on s'adresse à une personne ayant une déficience visuelle, il est important d'élever la voix.	F	Une personne déficiente visuelle à des problèmes de vision, pas d'audition Il ne sert à rien d'élever la voix. Ce qui est important, c'est qu'elle sache que vous vous adressez à elle.
La canne blanche est uniquement utilisée par les aveugles.	F	En réalité, la majorité des personnes qui utilisent une canne blanche ne sont pas totalement aveugles. La canne blanche est un outil améliorant leur sécurité lors des déplacements et leur permettant d'être clairement identifiés par les autres comme personnes déficientes visuelles.
Le braille est l'outil de lecture de tous les déficients visuels	F	Moins de 10% des déficients visuels lisent et écrivent le braille. Les personnes ayant un résidu visuel suffisant peuvent lire des informations écrites au moyen d'adaptations spécifiques.
Toutes les personnes ayant une déficience visuelle vivent les mêmes problèmes dans leur vie quotidienne.	F	Chaque personne est unique. Et chaque déficience visuelle est différente et entraîne des besoins spécifiques propres à chaque individu.

Q2. Parmi les propositions suivantes, lesquelles sont correctes ?

Une personne qui a une acuité de 6/10 et un champ visuel inférieur à 10° a une déficience visuelle
Les maladies visuelles peuvent être corrigées par le port de lunettes ou des lentilles de correction adaptées.
Une personne daltonienne (qui ne perçoit pas certaines couleurs) est considérée comme déficiente visuelle
L'amétropie est une forme d'astigmatie
Une personne aveugle est considérée comme une personne déficiente visuelle.

Q3. Parmi les deux propositions suivantes, laquelle est correcte ?

Je constate lors d'une activité, qu'un enfant présente certaines maladresses, se rapproche des supports proposés, ne fixe pas le regard de ses interlocuteurs, a tendance à s'isoler. Mon rôle est de poser un diagnostic de déficience visuelle et d'en informer les parents. Il me faudra mettre en place les adaptations répondant aux besoins particuliers du jeune.

Je constate lors d'une activité, qu'un enfant présente certaines maladresses, se rapproche des supports proposés, ne fixe pas le regard de ses interlocuteurs, a tendance à s'isoler. J'en informe ses parents et les invite à partager ces observations avec leur médecin généraliste. Il me faudra mettre en place les adaptations répondant aux besoins particuliers du jeune.

Commentaire : Votre rôle est de faire part de vos observations à la famille et de l'orienter vers des professionnels de santé, mais en aucun cas de poser un diagnostic.

Q4. Loïc est un élève scolarisé en école primaire. Il présente une déficience visuelle appelée photophobie (difficultés à percevoir la lumière trop intense telle que le soleil). Il se plaint fréquemment de maux de tête et se montre peu motivé par les apprentissages. Il a des difficultés d'attention et de concentration. Pendant la récréation, il reste isolé et ne joue pas avec les autres élèves.

Parmi les propositions suivantes, indiquez celles que vous mettriez en place :

Je réprimande ses camarades car ils excluent Loïc pendant la récréation

Je demande à Loïc quelle police d'écriture et quelle taille lui convient le mieux pour les documents

Je demande à Loïc où il veut s'installer dans la classe

Pendant la récréation, je propose aux autres élèves un jeu adapté à la situation de Loïc et je participe au moins au début du jeu

Je sanctionne Loïc pour son manque de motivation

Je propose des documents sur table plutôt qu'au tableau

Commentaire :

Je prends le temps de faire connaissance avec Loïc séparément afin de comprendre pourquoi il se tient à l'écart du groupe.

Je ne réprimande en aucun cas ses camarades et propose une discussion de groupe.

En fait, les adaptations mises en place pour Loïc peuvent bénéficier et faciliter la vie de tous. Les adaptations répondant aux besoins éducatifs particuliers créent une atmosphère positive et émulation collective pouvant être exploitée par le professionnel dans le cadre du programme scolaire (ex. promouvoir la diversité, la tolérance et le respect mutuel).

Q5. Vrai (V) ou Faux (F)

Affirmation		Commentaire
Un sourd peut entendre les sons.	V	Ils sont une petite minorité parmi les déficients auditifs à ne rien entendre. LA déficience auditive va de la simple difficulté à comprendre une conversation à plusieurs jusqu'à l'absence totale de perception du son. La surdité totale représente moins de 5% des déficients auditifs, ce qui signifie que même un sourd profond perçoit certains sons.

		Cependant, cela ne veut pas dire qu'il ou elle sera en mesure de les exploiter !
Les sourds ont avant tout besoin d'une traduction en langue des signes.	F	Si la langue des signes est essentielle pour ceux qui la pratique, il n'y aurait seulement 5% de la communauté des déficients auditifs qui l'utilise. D'autres outils de compensation existent, comme la langue française parlée complétée.
Il suffit de crier pour être entendu.	F	Un sourd est sourd. Il est inutile d'hurler. Même s'il a quelques perceptions auditives ou qu'il est appareillé, crier déforme la bouche et rend plus difficile la lecture labiale. Parlez distinctement, pas trop vite, en articulant sans exagération.
Pour communiquer avec un sourd, on peut écrire.	V	L'écrit facilite souvent les choses mais cela ne marche à tous les coups. Bien évidemment, pour ceux qui ont perdu l'audition après avoir appris à lire, le recours à l'écrit est la meilleure solution. Pour les autres, l'apprentissage de la lecture est un processus long et difficile quand on n'entend pas. For the others with hearing impairment since their birth, learning how to read is a long and difficult process. Privilégiez donc l'écriture de mots simples ou de dessins à de longs écrits.
Les sourds sont aussi muets.	F	La surdit�e ne touche pas les cordes vocales. En r�ealit�e, de nombreux sourds parlent ou produisent des sons. Si certains sourds ne parlent pas, c'est soit parce qu'ils n'ont pas appris, soit parce qu'ils ont choisi de ne pas le faire par peur d'�tre jug�es ou incompris. Imaginez-vous devoir r�ep�eter quelque chose que vous n'entendez pas. Voil�a pourquoi l'apprentissage de la parole est plus difficile pour eux et n�ecessite de longues s�ances d'orthophonie.
Les sourds lisent sur les l�evres.	V	Oui mais... m�eme s'il s'agit de l'un des principaux modes de compensation de la surdit�e, cela ne marche pas � tous les coups. L�a encore c'est une question d'apprentissage, d'autant qu'il est difficile de lire sur les l�evres (formes des l�evres, homophones, accent, port d'une barbe ou d'une moustache, du masque en raison de la COVID-19, ...)
La langue des signes est internationale.	F	Non, chaque pays, voire r�egion, a sa propre langue des signes. Cependant la communaut�e internationale a r�ecemment cr�e une base commune de 1500 signes, pouvant notamment �tre utilis�e lors de conf�erences et rassemblements internationaux.
Les sourds ne peuvent pas conduire.	F	Un sourd peut conduire ! Il lui faut simplement �tre plus attentif � son environnement. Tout repose sur la vision. Certains v�ehicules sont m�eme �quip�es de signaux visuels.

Q6. Parmi les propositions suivantes, lesquelles sont correctes ?

La perte auditive affecte les deux oreilles simultan ement

Je perçois les sons inférieurs à 25 décibels (dB) uniquement de l'oreille droite. Je suis déficient auditif.

Si je n'entends plus les oiseaux pailler, ni les feuilles bruissier dans le vent, je suis déficient auditif.

Si je suis capable d'entendre les sons graves, je peux alors entendre les sons aigus.

Selon l'OMS, il existe 6 catégories de perte d'audition.

Q7. Parmi les deux propositions suivantes, laquelle est correcte ?

En classe, je constate qu'un élève présente certaines maladroesses. Ses résultats sont différents selon le mode de transmission des consignes (écrite ou orale) et se dégradent de manière générale. Il a tendance à faire répéter son interlocuteur. Je fais part de mes observations à ses parents et leur conseille de prendre rendez-vous avec leur médecin traitant et j'attends le retour des parents.

En classe, je constate qu'un élève présente certaines maladroesses. Ses résultats sont différents selon le mode de transmission des consignes (écrite ou orale) et se dégradent de manière générale. Il a tendance à faire répéter son interlocuteur. Je fais part de mes observations à ses parents et leur conseille de prendre rendez-vous avec leur médecin traitant. Je mets d'ores et déjà des adaptations en place pour répondre aux besoins particuliers du jeune.

Commentaire : Votre rôle est de faire part de vos observations à la famille et de répondre aux besoins éducatifs particuliers de chaque jeune.

Q8. Louise est inscrite dans un club de tennis. Elle ne semble pas réagir quand on s'adresse à elle lors des phases de jeu ou si elle n'est pas clairement désignée. Elle a une forte tendance à faire répéter les consignes. Elle a des difficultés à s'exprimer clairement et elle parle plus fort que les autres.

Parmi les propositions suivantes, indiquez celles que vous mettriez en place

J'arrête de répéter. Elle n'a qu'à être attentive et écouter

Je préviens ses parents des attitudes observées et je leur conseille de prendre rendez-vous avec leur médecin traitant

J'interpelle Louise et je m'assure d'avoir capté son attention avant chaque prise de parole

Je mets un fond musical pour la motiver ainsi que le reste du groupe

Je me place devant elle et parle distinctement quand je m'adresse à elle ou au groupe

Commentaire :

J'ai noté des signes dans l'attitude de Louise pouvant être liés à une déficience auditive. J'en informe sa famille et les oriente vers des professionnels de santé.

En parallèle, j'adapte mon attitude et ma communication pour faciliter sa participation à l'activité. Les adaptations mises en place pour Louise peuvent profiter au plus grand nombre. Les adaptations répondant aux besoins éducatifs particuliers peuvent créer une atmosphère positive et une émulation collective pouvant être exploitée par le coach pour transmettre les valeurs fondamentales du sport (ex. promouvoir la diversité, la tolérance et le respect mutuel).

Q9. Vrai (V) ou Faux (F)

Affirmation		Commentaire
J'ai constaté l'apparition de symptômes chez une jeune. Je partage mon diagnostic avec les parents.	F	Vous n'êtes pas médecin. Vous pouvez uniquement faire part de vos observations et leur conseiller de contacter leur médecin traitant.
Je dois me tenir informer des aides et des financements possibles.	V	
Je dois me tenir informer des évolutions des méthodes pédagogiques, éducatives et des outils de compensation.	V	
Des parents viennent m'informer que leur enfant a une déficience auditive. Je mets en place des adaptations uniquement pour mon activité.	F	Avec l'accord des parents, je partage l'information avec mes collègues et les partenaires locaux pour entamer une démarche d'accompagnement global du jeune.
Un collègue me sollicite car il a un jeune déficient visuel dans son groupe. Je l'accompagne pour la mise en place d'adaptations répondant aux besoins éducatifs particuliers du jeune.	V	

MODULE 3 – MISE EN OEUVRE DES INTERVENTIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Q1. La modification des critères d'évaluation est une adaptation d' « accessibilité au programme (ici, scolaire) » :

- A) Vrai
- B) Faux**
- C) Ce n'est pas une adaptation

Q2. Lesquels des éléments suivants ne sont pas des adaptations de l'environnement pour les jeunes porteurs de troubles auditifs ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Ajout d'isolant phonique
- A) Professionnel debout devant la fenêtre**
- B) Utilisation de miroirs dans les coins de la pièce
- C) Signaux professionnel-jeune
- D) Utilisation d'un petit tableau noir**

Q3. Lesquels des éléments suivants sont des adaptations de l'environnement pour les jeunes porteurs de troubles visuels ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Utilisation de surfaces brillantes claires polies
- A) Transcription en braille des documents et supports**
- B) Avoir un bureau plus petit pour le trouver plus facilement
- C) Augmentation de l'intensité lumineuse**
- D) Réduction du niveau sonore de la pièce**

Q4. Les outils de compensation créent un avantage injuste pour les jeunes déficients visuels ?

- A) Vrai, les jeunes déficients visuels ont de meilleures possibilités et plus d'outils que les autres
- B) Faux, les outils de compensation permettent aux jeunes déficients visuels d'accéder aux mêmes opportunités que les jeunes qui ne sont pas en situation de handicap**

Q5. Lesquels des éléments suivants ne sont pas des outils de compensation qui aident à utiliser d'internet ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Afficheur braille dynamique
- B) Lecteur d'écran
- C) Machine à écrire le braille / Smart Perkins**
- D) Lecteur MP3**
- E) Technologie de reconnaissance optique de caractères

Q6. Lesquels des éléments suivants sont des outils de compensation qui aident à la lecture d'un document papier ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Afficheur braille dynamique
- B) Loupe optique à main**

- C) Logiciel d'agrandissement d'écran
- D) Eclairage de travail
- E) Technologie de reconnaissance optique de caractères

Q7. Parmi les outils de compensation suivants, lesquels utiliseriez-vous pour un discours en extérieur avec un étudiant déficient auditif ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Système Infra-Rouge
- B) Système FM (modulation de fréquence)
- C) Système Ultrason
- D) CART – système de traduction en temps réel
- E) Technologie de reconnaissance optique de caractère

Q8. Parmi les propositions suivantes, lesquelles ne sont pas des caractéristiques d'une aide auditive ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Il a une partie implantée chirurgicalement dans la cochlée
- B) Il dispose d'un microphone, d'un amplificateur et d'un haut-parleur intégrés
- C) Il a généralement une bobine téléphonique intégrée pour les systèmes de boucle d'induction
- D) Il a un récepteur infrarouge intégré
- E) Il peut traduire les médias sous-titrés en signaux électriques

Q9. Choisissez toutes les adaptations pédagogiques possibles pour un jeune porteur de troubles sensoriels (visuels et auditifs) ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Donnez-leur le matériel pédagogique à l'avance
- B) Toujours écrire les informations importantes sur le tableau
- C) Donnez plus de temps au jeune pour les réponses
- D) Fournissez aux jeunes tous les supports (plan des cours, activités, ...) dans un format accessible
- E) Utilisez un système de traduction en temps réel (CART)

Q10. Parmi les méthodes suivantes, lesquelles permettent d'adapter des supports pédagogiques de type documents iconographiques pour les jeunes porteurs de troubles visuels ? (Choisissez toutes les réponses correctes)

- A) Les graphiques tactiles
- B) La machine à écrire le braille
- C) Le thermo gonflage
- D) L'imprimante 3D
- E) L'imprimante à jet d'encre ou laser

MODULE 4 – LES STRUCTURES D’ACCOMPAGNEMENT

Q1. Vrai (V) ou Faux (F) :

1. Les équipes d'accompagnement de proximité sont composées de professionnels capables de guider et de gérer la promotion de l'éducation inclusive.	V
2. L'équipe mobile de soutien à la scolarisation proposent un accompagnement au sein de l'école.	V
3. Les écoles polyvalentes n'interviennent que sur certains besoins spécifiques de l'élève	F
4. Les écoles spécialisées en tant que centres de ressources répondent aux besoins de l'élève dans tous les domaines spécialisés.	F
5. Les assistant pédagogiques accompagnent uniquement les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.	F

Q2. Choisissez ce qui n'est pas lié au rôle de leadership d'une personne ressource(s) :

Les personnes ressource(s) sont des professionnels qui sont souvent amenés à agir en tant que leaders.
Les personnes ressource(s) endossent ce rôle de leader, notamment lors de la prise de décisions et de l'élaboration de plans d'actions.
Dans le cas de l'éducation inclusive, tous les enseignants des écoles ordinaires sont spécialisés dans ce domaine, ils sont souvent appelés à prendre le rôle de leaders lors de la prise de décisions et de l'élaboration de plans d'actions.
Un bon leadership est la clé de l'éducation inclusive
Selon Harris et Muijs (2016), tous les enseignants ont les compétences, les capacités et les aptitudes nécessaires pour diriger et on devrait leur faire confiance.

Q3. Les personnes ressource(s) mettent en pratique leur leadership au quotidien qui, pour être efficaces, doit s'opérer en milieu scolaire qu'en parascolaire. Identifiez la pratique qui ne relève pas d'un leadership efficace :

Cultiver la conscience de soi
Être responsable d'un groupe de personnes
Montrer l'exemple
Eviter de communiquer
Promouvoir une action éthique
Respecter les autres

Q4. Les personnes ressource(s) sont capables de créer une culture durable du leadership en favorisant leur autonomie, en leur dégageant du temps, et en leur offrant des opportunités. Faites correspondre chaque terme avec sa définition

1. L'autonomisation	a. Les personnes ressource(s) et les enseignants spécialisés ont besoin de suffisamment de temps pour s'impliquer dans les pratiques de leadership et agir en tant que leaders
2. Les opportunités	b. Les personnes ressource(s) et les enseignants spécialisés doivent être responsabilisés et avoir confiance en eux pour s'impliquer dans les pratiques de leadership et aider et soutenir les autres
3. Le temps	c. Les personnes ressource(s) et les enseignants spécialisés doivent avoir la possibilité de s'impliquer dans différents rôles et responsabilités de leadership, tels que le coaching, le mentorat ainsi que la collaboration avec leurs pairs pour certaines tâches.

Réponse : 1b, 2c, 3a

Q5. Selon Jonson & Jonson (2012), faites correspondre chaque item reflétant une bonne collaboration avec une activité :

1. L'enseignement coopératif	a. Les professionnels adoptent une approche différenciée et adaptée.
2. L'apprentissage coopératif	b. Les professionnels adoptent des stratégies positives de gestion de classe.
3. La résolution collaborative des problèmes	c. Les professionnels prônent un travail d'équipe entre les apprenants.
4. Le regroupement hétérogène des apprenants	d. Les professionnels se focalisent sur les objectifs et les approches d'apprentissage alternatif
5. Les approches d'enseignement efficaces	e. Les professionnels font des retours constructifs à des fins d'amélioration.
6. L'évaluation des professionnels	f. Les professionnels s'approprient une approche adoptée en équipe.

Réponse : 1f, 2c, 3b, 4a, 5d, 6e

Q6. Vrai (V) ou Faux (F)

Le plan de cours consiste en une description de ce qui sera enseigné.	V	
Le plan de cours comprend les objectifs et sous-objectifs du thème du jour.	V	
Le plan de cours exclut les informations relatives à méthode d'enseignement.		F
Le plan de cours fournit des informations sur l'approche d'enseignement et d'apprentissage qui seront employées.	V	
Le plan de cours décrit les activités qui seront réalisées en classe.	V	

Q7. Parmi les affirmations suivantes sur les objectifs des nouveaux modes d'accompagnement éducatif, lesquelles sont correctes :

S'assurer que les enseignants remplissent leurs missions.
Confirmer que les enseignants sont bien payés.
Accompagner les enseignants pour améliorer leurs compétences.
Être le garant du respect des directives de l'Éducation Nationale
Garantir que les Nouvelles méthodes soient employées avec succès.

Q8. Parmi les éléments suivants, lequel ne fait pas partie des cinq types de communication ?

La communication verbale consiste à parler avec des personnes, soit face à face, soit par téléphone avec Skype, ZOOM, etc.
La communication non-verbale implique le silence et la communication sans avoir recours aux mots.
La communication écrite consiste à rédiger des courriels, des messages, etc. mais cela peut aussi être sous la forme d'un rapport ou d'une lettre d'engagement.
L'interférence de communication implique divers problèmes et malentendus dans une tentative de communiquer avec les autres.
L'écoute implique d'adhérer activement ou passivement aux messages.
La communication visuelle consiste à échanger avec des personnes via un support visuel tel que les publications sur Facebook, Instagram, etc.

Q9. Faites correspondre les techniques de communication à leurs définitions :

1. Les plateformes de classes virtuelles	a. Avec cette technique de communication, les parents & les enseignants pourront discuter des futurs objectifs pédagogiques.
2. Les réunions parents-professeurs	b. Dans le cadre de cette communication, les parents et les enseignants se rencontrent pour la première fois
3. Les journées portes ouvertes	c. Cette communication est principalement contextualisée aux discours publics

Réponse : 1c, 2a, 3b

Q10. Parmi les éléments suivants, lequel ne fait pas partie de la liste des conseils en communication inclusive ?

Toujours se rappeler qu'une personne en situation de handicap est une personne comme les autres.
La musique favorise la communication.
Pour communiquer avec une personne qui a des difficultés à s'exprimer, être patient et lui laisser le temps de terminer ses phrases
Pour donner des instructions, s'assurer de les transmettre à la fois à l'oral et à l'écrit.

MODULE 5 - COMMUNICATION

Q1. Vrai (V) ou Faux (F)

1. La communication est la transmission d'un message d'une source à une autre	V
2. La communication écrite est une communication non verbale	F
3. Pour que la communication non-verbale soit efficace, les deux parties doivent être présentes au même endroit.	V
4. La communication verbale est un système de symboles utilisé pour partager une signification qui suit certaines règles convenues.	V
5. La communication non verbale est universelle	F

Explication :

1. La communication se produit entre au moins deux personnes.
2. La langue parlée, écrite ou signée est une communication verbale parce qu'elle utilise des mots qui ont certaines significations.
3. La capacité à « lire » les signes non-verbaux contribue à une communication efficace et de qualité. La communication verbale est meilleure lorsque des idées logiques ou abstraites sont transmises là où la communication non-verbale transmet des états émotionnels et régule les relations interpersonnelles.
4. La langue parlée, la langue écrite et la langue des signes obéissent toutes à certaines règles : grammaire, phonétique...
5. Chaque pays a sa propre langue et chaque culture a ses propres coutumes.

Q2. Complétez les phrases ci-dessous avec les mots suivants : langue, symboles, signe.

Le langage est un système de ... (symboles) parlés, signés ou écrits. Il y a plus de 200 langues des ... (signes) différentes dans le monde entier selon la Fédération mondiale des sourds. Le ... (langage) écrit est la plus grande réalisation humaine.

Q3. Reliez les déclarations pour créer les définitions correctes :

La kinésique	L'étude de la façon dont nous utilisons le temps
La proxémique	Les exemples sont la coiffure, les bijoux, les tatouages, les automobiles, les symboles de statut...
L'haptique	La qualité vocale, hauteur, volume, débit de la parole, rythme et inflexion
Le silence	L'espace que nous occupons
La chronémique	L'étude de la façon dont nous utilisons l'espace et comment cela influence nos relations avec les autres
Le paralangage	L'étude du toucher
L'environnement	Pas d'utilisation de mots et d'énoncés pour transmettre des significations
Les artefacts, les objets et apparence personnelle	L'étude des mouvements du corps et des expressions faciales

Q4. Vrai (V) ou Faux (F) ?

Une personne aveugle est une personne dont la vision n'est pas suffisamment fonctionnelle pour lui permettre de vivre une vie quotidienne indépendante.	V
Lorsque vous vous adressez à des personnes porteuses de troubles visuels, vous ne devez pas utiliser des mots tels que voir, regarder, contempler,	F
Dans les activités de groupe régulières, la disposition de la salle ne doit pas être modifiée si une personne porteuse de troubles visuels y participe.	V

Q5. Vrai (V) ou Faux (F)

La lecture labiale est une technique de compréhension de la parole en interprétant visuellement les mouvements des lèvres, du visage et de la langue.	V
Dans une conversation de groupe, nous signalons le changement de locuteurs afin que les sourds et malentendants sachent à qui s'adresser.	V
Environ 70 % du discours peut être lu sur les lèvres.	F
Les interprètes en langue des signes, les preneurs de notes et les sous-titres n'ont pas besoin d'avoir une certaine connaissance du sujet ou de l'activité car les termes utilisés sont très simples pour être compris par les sourds et les malentendants	F
Lors de la communication avec les sourds et les malentendants, il est très impoli et méprisant d'utiliser un stylo et du papier ou un téléphone portable pour écrire ce qui est dit.	F

MODULE 6 – SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT A L'EDUCATION INCLUSIVE

Lisez attentivement le témoignage de Coralie afin d'en identifier les principaux aspects puis répondez au questionnaire.

La scolarité de Coralie :

Coralie est née avec une déficience visuelle et est devenue aveugle à l'âge de 4 ans. Elle raconte son histoire : « *Je suis allé dans une école publique ordinaire jusqu'en quatrième. À l'école élémentaire et primaire locale, tout s'est d'abord bien passé jusqu'à ce que j'atteigne le premier degré avec un nouveau professeur. J'avais des difficultés à me déplacer, certains camarades de classe m'ont gentiment soutenu alors que d'autres m'ont poussé. Je suis tombée plusieurs fois. Alors, mon professeur a décidé de me garder en classe, où je travaillais pour apprendre le braille ou pour faire des exercices adaptés avec un autre professeur spécialisé ou un éducateur qui m'accompagnait. Je ne pouvais plus jouer avec les autres. C'était comme si j'étais punie.* »

Coralie a été accompagnée par un service dédié aux jeunes porteurs de troubles sensoriels.

'Bientôt, ces mesures prises pour répondre à mes besoins particuliers ont été perçues comme trop lourdes pour cette école qui ne voulait plus me garder. Alors, une autre école m'a accepté et tout s'est bien passé. A la cantine de l'école, j'ai dû faire face à d'autres difficultés. La directrice ne voulait pas que j'y mange car c'était " trop de responsabilités, je n'ai pas assez de personnel ! ", disait-elle. Alors, pendant plusieurs années, ma grand-mère est venue me chercher pour une pause déjeuner et j'ai mangé avec elle. Mais quand je suis arrivée au collège, ce n'était plus possible. Et il y avait un grand réfectoire avec un self-service Je ne pouvais pas à la fois tenir mon plateau, ramasser ma vaisselle, et me déplacer avec mon sac à dos pour trouver une place où m'asseoir. C'était compliqué, même avec le soutien de mes camarades de classe. Certains d'entre eux n'ont pas voulu m'aider et sont restés silencieux, alors que je savais qu'ils se tenaient juste là, à côté de moi.'

Q1. Identifiez les affirmations qui relèvent des pratiques inclusives :

<i>'[...]d'autres [camarades de classe] m'ont poussé. Je suis tombée plusieurs fois.'</i>
<i>'une autre école m'a accepté et tout s'est bien passé.'</i>
<i>'mon professeur a décidé de me garder en classe'</i>
<i>'I could not play with the other anymore. It is as if I was grounded.'</i>
<i>'ma grand-mère est venue me chercher pour une pause déjeuner et j'ai mangé avec elle'</i>
<i>'certains camarades de classe m'ont gentiment soutenu.'</i>
<i>'Je ne pouvais pas à la fois tenir mon plateau, ramasser ma vaisselle, et me déplacer avec mon sac à dos pour trouver une place où m'asseoir.'</i>
<i>'Certains d'entre eux n'ont pas voulu m'aider et sont restés silencieux, alors que je savais qu'ils se tenaient juste là, à côté de moi.'</i>

Q2. Parmi les éléments suivants, identifiez ceux qui correspondent aux critères SMART : :

Spécifique – cible un domaine spécifique à améliorer
Significatif – a un bon effet global
Avantageux – Permet un avantage concurrentiel une fois terminé
Réaliste – indiquez quels résultats peuvent être atteints de manière réaliste compte tenu des ressources disponibles
Temporellement défini – précise quand les résultats peuvent être atteints.

Q3. En considérant l'objectif : améliorer l'accessibilité de la cantine, identifiez la proposition correcte

- 1) Je demande une rencontre avec le directeur de l'école pour lui faire part de mon désaccord
- 2) J'analyse la situation et identifie les problèmes spécifiques
- 3) Je crois qu'il n'y a aucun moyen de trouver une solution et que c'est juste un mauvais moment à passer
- 4) Je propose des adaptations et des intervenants qui contribueront à améliorer l'accessibilité globale de la cantine.

Q4. Identifiez les objectifs spécifiques ou les sous-objectifs inclusifs :

Quelqu'un soutiendra Coralie pour chaque tâche
Mise en place d'une signalétique adaptée : symboles visibles ou tactiles, bandes de guidage, bande tactile au sol, etc. ainsi que des solutions de guidage numérique adaptées aux personnes porteuses de troubles visuels.
Mise en place de plateau repas, couverts et plat adaptés et accessibles
Quelqu'un soutiendra Coralie chaque fois qu'elle demandera de l'aide
Mise en place de panneaux directionnels tactiles et de couleurs contrastées sur et autour du buffet.
Mise à disposition de chariots adaptés pour que les personnes porteuses de troubles visuels puissent se déplacer facilement sans faire tomber leur plateau repas, sac à dos et autres effets personnels
Mise en place d'un format adapté du menu du jour afin que les personnes porteuses de troubles visuels puissent choisir ce qu'elles veulent manger.
Quelqu'un va guider Coralie vers une place libre et la laisser patienter, pour aller préparer son plateau repas avant de lui rapporter.

Q5. Identifiez les éléments qui ne sont pas pertinents et ne doivent pas apparaître dans votre note conceptuelle.

Possibilité de financement
Budget détaillé de tous les achats
Identification des besoins et de la faisabilité

Conseils nutritionnels succincts pour ce groupe cible
Objectif Général
Objectifs spécifiques ou « sous-objectifs » qui contribueront à atteindre l'objectif global
Définition succincte des troubles visuels
Liste des sous-traitants
Transférabilité
Défis
Audit interne du projet
Contexte général de l'inclusion (y compris les lignes directrices et les lois applicables)

Q6. Identifiez les institutions ou les programmes pertinents que votre institution peut contacter afin de financer ce type de projet inclusif.

Le centre local d'aide aux personnes en situation de handicap
Le rotary club
Le centre local d'aide aux personnes en situation de handicap
Le conseil Départemental et surtout le service accessibilité
La sécurité sociale
La mairie peut avoir un conseiller ou un service accessibilité
Les parents de votre école ou institution
La mutuelle de santé
L'Etat
Les parents ou association de parents d'enfants en situation de handicap
Le Directeur de votre école ou institution